



CAISSE D'ÉPARGNE  
DE FRANCHE-COMTE

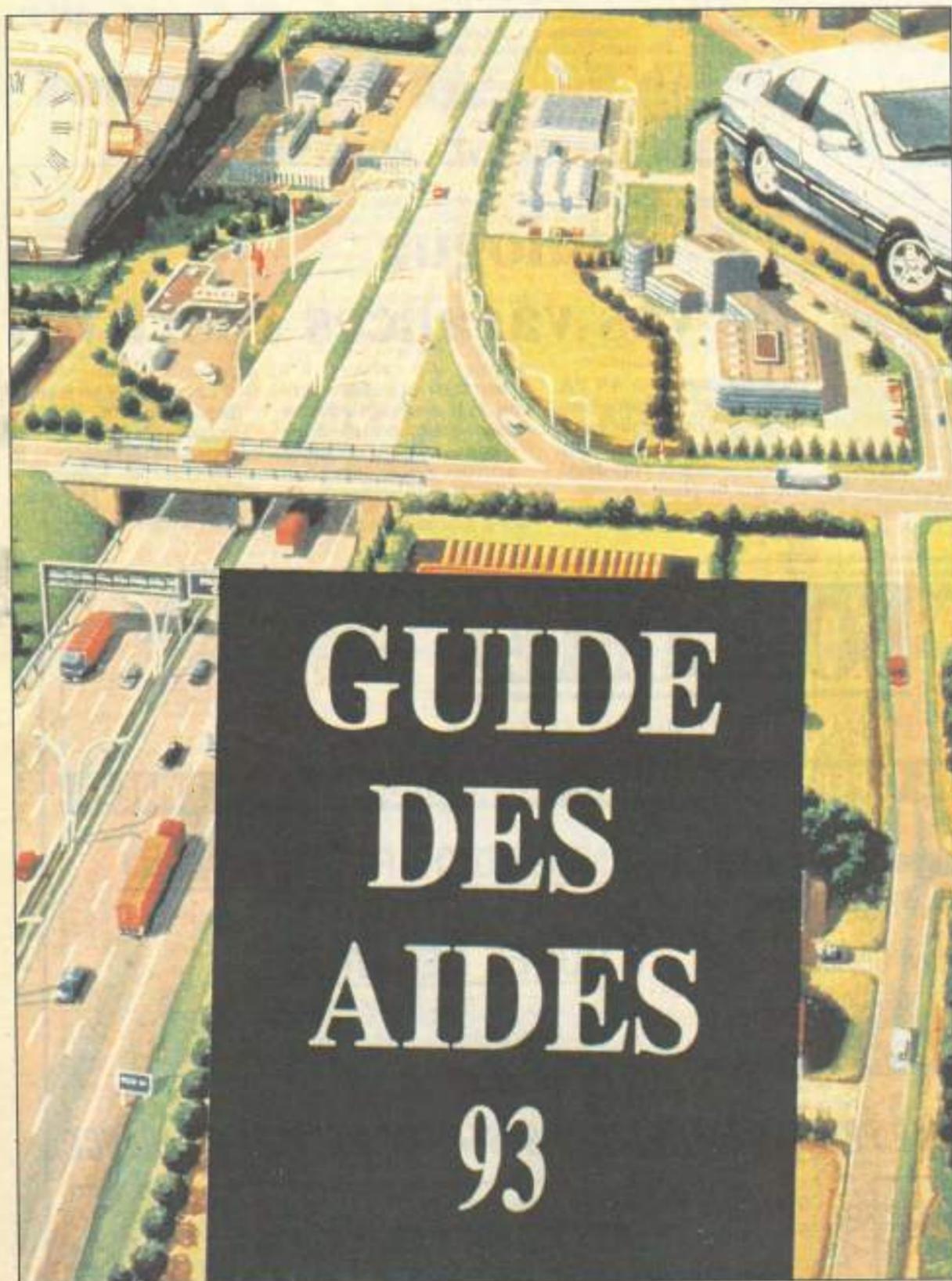
# TOPO

## FRANCHE-COMTE

L'EST  
RÉPUBLICAIN

MARS 93  
N° 32

LE MENSUEL DU CENTRE INFORMATION JEUNESSE



# GUIDE DES AIDES 93

Pour les créateurs et repreneurs d'entreprises, un guide utile édité par le Conseil Général du Doubs (voir page 19)

JEUNESSE ET SPORTS



### METIERS

## LA SANTÉ

Les fonctions accessibles avec ou sans le bac, le marché de l'emploi et la situation en Franche-Comté

Page 4

### ETUDES

## RÉSULTATS DU BAC '1992

Les performances des lycées franc-comtois, sections par sections

Page 9

### AVENTURE

## LA GUILDE EUROPEENNE DU RAID

Pour un conseil, une aide financière aux projets des jeunes aventuriers

Page 16

### PARTIR

## DESTINATION BARCELONE

Pour un séjour touristique ou professionnel, les bonnes adresses de TOPO

Page 17

Cahier de l'Est Républicain  
du 23 Février 1993

## Réseau Information Jeunesse en Franche-Comté

- Centre régional d'information jeunesse  
27, rue de la république - 25000 Besançon  
Tél. 81.83.20.40 - Fax: 81.82.83.17  
Minitel: 36.15 IJ
- Bureau d'information jeunesse  
1, rue Mouhot - 25200 Montbéliard  
Tél. 81.94.46.60
- Bureau d'information jeunesse  
15, avenue Thurel - 39000 Lons-le-saunier  
Tél. 84.35.27.27
- Bureau d'information jeunesse  
38, rue Paul Morel - 70000 Vesoul  
Tél. 84.75.44.00
- Belfort information jeunesse  
Passage de France - 90000 Belfort  
Tél. 84.28.55.00

### TOPO

Supplément mensuel coproduit  
par le Centre information jeu-  
nesse de Franche-Comté et  
L'Est Républicain

Directeur délégué  
de la publication  
Philippe RENAHY

Rédactrice en chef  
Claire BOISSON

Secrétaire de rédaction  
Emmanuelle BUSI

Responsable annonces:  
François DUMONT

Régie publicitaire  
L'EST

Imprimerie: L'Est Républicain  
54180 Houdémont

Dépôt légal: FEVRIER 93

Adresse: TOPO-CIJ,  
27, rue de la République,  
25000 Besançon,  
tél. 81.83.20.40

Fax: 81.82.83.17  
Télématique: 36.15 IJ

## Les guides des métiers une publication du CIDJ

Le Centre d'information et de documentation de Paris (CIDJ) et le magazine «Phosphore» se sont associés pour réaliser cette collection de livres pratiques.

Chaque guide propose la découverte d'un secteur d'activité, décrit la réalité des métiers et permet de choisir ses études et son orientation.

Les 24 guides suivants sont en vente au CIJ au prix unitaire de 85F ou de 95F par correspondance.

Guides des métiers du: Commerce, Enseignement, Journalisme, Communication, Tourisme-Hôtellerie, Informatique, Environnement, Droit, Bâtiment-Travaux publics, Médecine, Transport, Secteur social, Image, Argent, Agriculture, Police, Secrétariat-Bureautique, Langues vivantes, Sport, Mode, Livre, Santé, Petite enfance et Gestion.

LE GUIDE DES MÉTIERS

LES MÉTIERS  
DU **SECRETARIAT**  
ET DE LA **BUREAUTIQUE**

NATHALIE CRÉSPAU



24 titres disponibles au CIJ Franche-Comté

## Le catalogue de vos vacances sportives

Le catalogue été UCPA est arrivé. Au programme: 90 centres dont 4 aux Antilles et 7 à l'étranger pour pratiquer plus de 40 sports de plein air.

Des vacances sportives

pour tous les jeunes à partir de 16 ans jusqu'à 40 ans sans cotisation ni droit d'entrée et pour certaines activités des séjours pour les juniors dès l'âge de 14 ans.

Le catalogue est à votre disposition au CIJ de Franche-Comté. Vous pouvez également vous le procurer par correspondance: joindre 15 Francs en timbres.

# FORCOMEX

FORMATION AU COMMERCE EXTÉRIEUR

**ON NE S'IMPROVISE PAS EXPERT DU COMMERCE INTERNATIONAL, ON LE DEVIENT**

- **DIPLÔME** reconnu par l'Etat français homologué au niveau II (licence, maîtrise)
- **DIPLÔME** reconnu en Grande-Bretagne par le Faculty for the Accreditation of Business and Management Skills (F.A.B.M.S.)
- **NIVEAU DE RECRUTEMENT**  
Bac + 2 minimum
- **DURÉE DES ÉTUDES**  
6 mois de cours intensifs  
10 semaines de stage pratique en entreprise

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ : PROFITEZ D'UN RÉSEAU DE 6 ÉCOLES EN FRANCE**

FORCOMEX-ECOLE EST

gérée par :

LA CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DE GRAY - VESOUL



COUPON-RÉPONSE A RETOURNER A

**FORCOMEX-ECOLE EST**

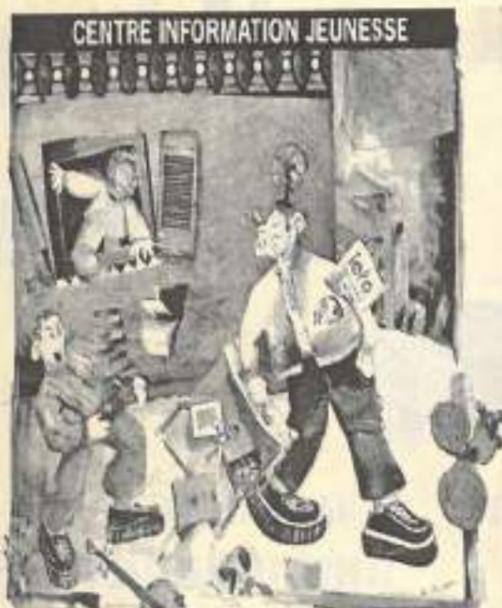
27, av. A.-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.19

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

**SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR FORCOMEX**



A l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, le CIJ a édité cette affiche créée par l'Agence Bastien avec le soutien de la Caisse d'épargne de Franche-Comté. Cette affiche est à votre disposition au CIJ.

## Pas de limite d'âge pour dormir en auberges de jeunesse

Pour profiter du réseau international des auberges de jeunesse, il est nécessaire d'adhérer à l'une des fédérations nationales qui vous délivrera, moyennant la somme de 100 F, une carte d'accès valable un an.

Il n'existe pas d'âge limite pour séjourner dans une auberge de jeunesse; toutefois les personnes de moins de 14 ans doivent être accompagnées d'un adulte.

Les installations offertes par les auberges varient selon l'endroit et la grandeur des villes. Certaines auberges restent ouvertes 24 heures sur 24.

L'hébergement varie de la chambre à 1 ou 2 lits, au dortoir traditionnel qui sont actuellement de moins en moins répandus.

Les cartes de crédit sont acceptées comme paiement de l'hébergement et comme acompte pour une réservation à l'avance dans plusieurs auberges.

Pour faciliter le travail des responsables, il est recommandé d'arriver entre 17 et 18 heures.

En général vous pouvez séjourner à l'auberge de votre choix autant que vous le sou-

haitez. Cependant, en période de haute-saison, l'on pourra vous demander de limiter votre séjour à 3 nuitées.

Bien qu'il ne soit pas toujours nécessaire de réserver, il est conseillé de le faire pendant les périodes d'affluence et dans les auberges des grandes villes touristiques.

La carte internationale des auberges de jeunesse est en vente au CIJ de Franche-Comté. Vous pourrez également y consulter le répertoire des auberges internationales de jeunesse qui mentionne le nombre et la localisation des auberges pays par pays.

## L'info en fiches

Chaque mois, le Centre information jeunesse (CIJ) de Franche-Comté publie un ensemble de fiches contenant des informations pratiques sur divers sujets.

Ces fiches peuvent être consultées au CIJ ou dans ses relais ou bien encore vous être adressées à domicile.

Pour tout envoi, nous vous remercions de compléter le coupon ci-dessous et de joindre la somme forfaitaire de 10 F (en chèque) par fiche commandée.

✂

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

(1) Cocher la ou les fiches désirées :

Toutes les fiches énumérées ci-dessous ne mentionnent que les adresses franc-comtoises. Elles sont un complément apporté à l'abonnement ACTUEL-CIDJ réalisé par le Centre d'information et de documentation de Paris (CIDJ).

Associations si vous désirez recevoir ACTUEL-CIDJ, des bulletins d'abonnement et des renseignements concernant les conditions financières sont à votre disposition au CIJ de Franche-Comté.

- Formations longues des chambres de commerce et d'industrie
- Distribution-vente: les employés
- Distribution-vente: techniciens et cadres
- Distribution de l'alimentation
- Gestion des entreprises culturelles
- Comptabilité: employé et comptable
- Expert-comptable
- Métiers du tourisme
- Hôtellerie et restauration
- Métiers du secrétariat
- Secrétaire de direction
- Information sexuelle
- Garde temporaire d'enfants et baby-sitting

## INSTITUT DES FORCES DE VENTE DE FRANCHE-COMTÉ

Ecole Privée d'Enseignement Commercial reconnue par l'Etat

VOUS PROPOSE

## UNE QUALIFICATION COMMERCIALE EN 9 MOIS



### Cycle technicien des forces de vente

Après BAC ou équivalent

**Programme :**  
 Communication  
 Economie  
 Techniques de vente  
 Gestion  
 Organisation  
 Marketing  
 Langue  
 Export  
 + stages pratiques

### Cycle supérieur de formation des forces de vente

Après BAC + 2 minimum

**Programme :**  
 Communication  
 Marketing  
 Techniques de vente  
 Techniques de gestion  
 Techniques financières  
 Management  
 Langue  
 Export  
 + stages pratiques

Choisissez votre formation et demandez la documentation, elle est gratuite

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Sans engagement de ma part, je souhaite recevoir une documentation complète sur

Cycle technicien des forces de vente

Cycle supérieur de formation des forces de vente

A retourner à :

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA**

33, place de la Comédie - 39016 LONS-LE-SAUNIER cedex



Avec

ACTUEL  
cicliLes  
de la

## Sans le bac

Assistant  
dentaire

## Que fait-il ?

L'assistant dentaire accueille les malades et peut leur donner des conseils (hygiène dentaire) et les rassurer. Il répond au téléphone, fixe les rendez-vous. C'est lui qui gère l'emploi du temps du chirurgien-dentiste. Il est chargé de l'ouverture et de la fermeture du cabinet.

Il assiste le chirurgien-dentiste pendant l'intervention. Il connaît l'utilisation des divers instruments et prépare ceux nécessaires à l'intervention ainsi que les pâtes d'empreinte ou de ciment.

Il est responsable de l'hygiène du matériel. Il nettoie, désinfecte, stérilise les instruments après leur utilisation et les range.

Il développe et classe les clichés des radios.

Il inscrit sur les dossiers des malades les soins donnés par le chirurgien-dentiste. Il les classe dans un fichier manuel ou informatisé. Il peut remplir les documents administratifs du malade (feuille de sécurité sociale par exemple).

Il assure la liaison avec le laboratoire de prothèse dentaire (fiche de travail, expédition et réception des travaux).

Il peut commander des produits.

## Dans quelles conditions ?

L'assistant dentaire travaille en cabinet et debout la plupart du temps.

Les horaires sont réguliers mais la journée de travail se termine souvent vers 19h 30 - 20h. Il peut travailler le samedi.

Il travaille en présence du chirurgien-dentiste et sous sa responsabilité. Il est tenu au secret professionnel.

## L'accès à la profession

Il est obligatoire de suivre une formation d'assistant dentaire pendant 2 ans, en étant salarié chez un chirurgien-dentiste. La formation comprend des cours théoriques dans un établissement de formation.

Le niveau troisième est demandé pour accéder à cette formation.

Agent  
des services  
hospitaliers

## Que fait-il ?

L'Agent des services hospitaliers (ASH) nettoie la chambre des malades. Il entretient et désinfecte les sols, les murs, les toilettes et les salles de bains.

Il peut aider l'aide-soignant à changer les draps et les alèses des lits des malades, à les désinfecter, à vider les bassins. Il est aussi responsable de la propreté des locaux : salle d'opération, lingerie, couloirs intérieurs de l'hôpital...

Il participe à la distribution des repas aux malades. Il va chercher les plats à la cuisine, les fait réchauffer s'ils ne sont pas livrés directement dans les services. Il transporte les plateaux sur un chariot.

Il peut aider les malades à se nourrir à la demande du personnel soignant avec lequel il collabore. Il participe au confort physique des malades. Il débarasse les plateaux et peut avoir à faire la vaisselle. Il est chargé de trier les déchets avant leur évacuation.

Il prépare le linge sale avant qu'il ne soit ramassé et range le linge propre.

Tout ce qu'il fait tend à faciliter le travail des autres services de l'établissement médical.

Dans le cas d'une hospitalisation à domicile, il peut faire les courses, la lessive, le ménage et préparer les repas.

## Dans quelles conditions ?

L'agent des services hospitaliers travaille au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'une surveillante. Il est constamment debout. Il peut travailler la nuit, et parfois le week-end ; il a alors des jours de repos en semaine.

## L'accès à la profession

Il existe deux possibilités :  
- sans diplôme en se faisant embaucher dans un centre hospitalier,  
- avec le BEP sanitaire et social

## Aide-soignant

## Que fait-il ?

L'aide-soignant dispense des soins de bien-être et de confort auprès des malades. Il est chargé de leur toilette et de la propreté de leur environnement. Il est ainsi amené à changer le linge, assurer des tâches de désinfection et à stériliser le matériel médical. Il apporte les plateaux de repas et aide éventuellement les personnes à manger.

Il côtoie aussi bien des enfants malades que des accidentés de la route ou encore des personnes âgées invalides. Il est parfois amené à accompagner les mourants.

Surveiller le malade, prendre sa température, son pouls, le soulever, l'aider à se lever et à marcher, refaire des pansements... sont ses activités quotidiennes. Elles lui permettent de déceler d'éventuelles anomalies dans l'état des patients. Il transmet ensuite ces observations à l'équipe de soins.

## Dans quelles conditions ?

Les aides-soignants exercent en milieu hospitalier ou extra-hospitalier, public ou privé.

Les différents services médicaux fonctionnant 24 heures sur 24, l'aide-soignant est appelé à travailler aussi bien de jour que de nuit.

Il devra également assurer des gardes le week-end et les jours fériés.

L'aide-soignant travaille avec une équipe de soins, sous la responsabilité directe d'une infirmière. Il organise lui-même son travail dans les limites imposées à l'équipe.

Il est également en contact avec les familles qui lui confient souvent leurs inquiétudes et lui demandent conseils et réconfort.

## L'accès à la profession

Il existe deux possibilités pour devenir aide-soignant :

- soit être agent hospitalier et suivre une formation après 3 ans d'ancienneté,
- soit avec le diplôme du CAFAS (Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant).

## Conducteur-ambulancier

## Que fait-il ?

Il assure le transport des malades et des blessés ; les aide à se rendre jusqu'à l'ambulance ou les transporte à l'aide d'un brancard ; les installe dans une position adaptée à leur état, en utilisant au besoin des appareils d'assistance médicale (d'oxygène, de ventilation, de perfusion...).

Il étudie l'itinéraire le plus rapide, conduit le véhicule, veille au confort du malade et surveille son état de santé (pouls, respiration...); il note le trajet sur un carnet de bord, établit une feuille de surveillance et facture la course.

La relation qu'il établit avec le personnel soignant est importante : il suit les instructions des médecins au sujet du dossier du malade et leur transmet ses propres observations. Il peut se trouver au contact des proches du malade et avoir à les réconforter.

Il règle les problèmes d'admission ou de sortie de l'hôpital ; il doit alors remplir un certain nombre de documents.

Enfin, il entretient son véhicule et son matériel : lavages extérieur et intérieur, désinfection.

Si le conducteur n'est pas titulaire du «certificat de capacité d'ambulancier» mais qu'il possède le brevet national de secourisme, il peut conduire un «véhicule sanitaire léger» transportant les malades en position assise, ne demandant pas une surveillance particulière.

Si le conducteur ne possède aucun de ces deux diplômes, il est le second membre de l'équipage dans une ambulance.

## Dans quelles conditions ?

Le travail se fait à la demande, en raison de l'urgence et de la gravité des cas. Le conducteur-ambulancier travaille aussi bien de jour que de nuit. Il assure des gardes les week-ends et jours fériés.

Les déplacements sont très fréquents et se font toujours «en double» dans les ambulances dépendant d'un service de secours (SAMU, police-secours...).

## L'accès à la profession

Il existe deux possibilités :  
- sans diplôme : il faut être titulaire du permis de conduire valide «ambulance», et de préférence du brevet national de secourisme,  
- avec le certificat de capacité d'ambulancier.

UN BON ATOUT :  
LE CONTRAT  
ADAPTATION

## PETIT RAPPEL :

Le contrat d'adaptation concerne les jeunes de 16 à moins de 26 ans qui ont besoin d'une formation complémentaire pour occuper un emploi.

Vous pouvez le signer avec tout employeur privé, c'est-à-dire assujéti à l'UNEDIC.

La durée de votre contrat est comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être conclue aussi à durée indéterminée.

Vous bénéficiez alors d'une période de formation de 200 heures qui peut être effectuée dans l'entreprise.

Rémunéré par l'entreprise, votre salaire est à débattre avec votre employeur et ne pourra jamais être inférieur au SMIC, c'est-à-dire 4.688,07 F à ce jour.

## LE CONTRAT D'ADAPTATION : UN BON ATOUT

D'après la dernière enquête effectuée : 88% des jeunes ont toujours un emploi après leur contrat d'adaptation et 63% sont restés dans leur entreprise d'accueil.

Pour en savoir un peu plus :

- Pour la seule région de Franche-Comté, plus de 1.500 jeunes ont trouvé un emploi en 1992 grâce à cette mesure.
- D'autre part, ces contrats profitent beaucoup aux jeunes de faible niveau scolaire.

Ainsi en moyenne nationale :

- Les 2/3 des jeunes avaient un niveau égal ou inférieur au CAP-BEP.
- Les entreprises d'accueil sont
- Pour plus de la moitié des entreprises ayant moins de 10 salariés
- Pour près de la moitié des entreprises du secteur des services marchands.

Enfin les employeurs déclarent tenir compte à l'embauche davantage de la motivation du jeune que de sa qualification.

ANPE

Alors si cette formule vous tente, pour en savoir davantage, contactez votre agence locale pour l'emploi.

# métiers santé

## Avec le Bac

### Infirmier

#### Fonction

Sur prescription médicale, ils effectuent des soins spécifiques, dits « actes infirmiers » tels que prises de sang, injections, pose de perfusions, pansements, tubages. Ils réalisent aussi des soins d'hygiène nécessités par l'état de santé du malade. Par ailleurs, ils sont chargés de divers travaux administratifs nécessaires à l'exécution de ces soins et à la bonne marche du service.

Les soins infirmiers sont également de nature relationnelle et éducative. Il est demandé aux infirmiers d'assurer une présence humaine, à l'écoute du malade et de son entourage.

Aussi faut-il faire preuve d'une bonne résistance physique et nerveuse, de dextérité, de patience et de fermeté de caractère, d'initiative, avoir le sens des responsabilités et une maturité affective suffisante.

Outre les soins, les infirmiers effectuent diverses actions en matière de prévention, d'éducation de la santé ou de formation. Le secteur hospitalier demeure la principale référence professionnelle, mais il existe de très nombreuses possibilités d'exercer ce métier.

#### Secteur d'activités

Près de 6 infirmiers sur 10 travaillent en milieu hospitalier. Les autres exercent dans des secteurs très différents : entreprises, administrations, établissements scolaires, thermaux, pénitentiaires, maisons de retraite, dispensaires ou pour 1/10 d'entre eux en libéral.

#### Marché de l'emploi

Un secteur qui recrute et qui a du mal à trouver le nombre de postulants suffisant et nécessaire.

#### Formation et études

Le diplôme d'Etat d'infirmier, appelé D.E., se prépare dans des écoles publiques et privées agréées, dans lesquelles on est admis sur concours.

Les études durent trois ans pendant lesquels alternent dès la première année, stages pratiques et cours théoriques à temps plein. Un contrôle régulier des connaissances est organisé. Il n'est pas possible d'occuper parallèlement un emploi rémunéré.

Les élèves infirmiers bénéficient du statut étudiant : sont affiliés au régime de sécurité sociale « étudiants » et doivent obligatoirement souscrire une mutuelle complémentaire couvrant les risques spécifiques des professions de santé.

### Masseur-kinésithérapeute

#### Fonction

L'activité du kinésithérapeute est, pour l'essentiel, à but thérapeutique, et s'effectue sur prescription médicale. Elle vise à restaurer ou à améliorer la fonction d'un muscle, d'un membre, d'une articulation, par la gymnastique médicale, le massage et la rééducation manuels ou à l'aide d'appareillage, ou encore par la mise en oeuvre d'agents physiques (eau, chaleur, électricité).

Quelques interventions à des fins esthétiques, hygiéniques ou sportives se font sans prescription.

Le masseur-kinésithérapeute peut être associé à des actions d'éducation, de formation, de prévention, d'encadrement et de dépistage en collaboration avec des membres des professions sanitaires et sociales.

Le kinésithérapeute doit être exempt de toute maladie nerveuse, et posséder une grande sûreté de main. Le travail dans le secteur libéral impose par ailleurs une grande disponibilité en matière d'horaires.

#### Secteur d'activités

Pour plus des deux tiers d'entre eux, les masseurs-kinésithérapeutes exercent à titre libéral en cabinet particulier ou de groupe, ou au domicile des malades. L'exercice salarié progresse assez lentement au sein des établissements publics ou privés, polyvalents ou spécialisés, de soins et de réadaptation. Seulement 7,2% travaillent à la fois en libéral et en salarié.

#### Marché de l'emploi

Compte tenu de l'âge moyen de la profession (38 ans) et l'augmentation des effectifs, le marché de l'emploi est quelque peu saturé.

#### Formation et études

Le diplôme d'Etat se prépare dans une trentaine d'écoles publiques ou privées agréées, dans lesquelles on est admis sur concours. Le nombre de places disponibles est fixé chaque année par le Ministre chargé de la Santé. (En 1991 : 1.466 places).

Les études durent trois ans et comportent un enseignement réparti entre les stages hospitaliers et les cours théoriques et pratiques à l'école. Il n'est pas possible d'occuper parallèlement un emploi rémunéré.

Les élèves bénéficient du statut étudiant et doivent obligatoirement souscrire une mutuelle complémentaire couvrant les risques spécifiques des professions de santé.

### Pédicure-podologue

#### Fonction

Le pédicure-podologue a une double compétence :  
— Il soigne le pied, nettoie l'épiderme, ponce les peaux mortes, entretient les ongles.

Il calme les irritations locales par l'application de baumes en massage, pose les pansements.

— Il traite les affections plus profondes du pied : il corrige les déformations des ongles et plus généralement des pieds.

Il donne des conseils sur certains points : choix de chaussures, soins généraux des ongles et des pieds.

Son rôle est essentiellement curatif. S'il exerce en cabinet, il tient à jour pour chaque client un dossier, effectue certaines tâches administratives (feuille de sécurité sociale), de gestion (stocks, matériel) et de comptabilité.

Une grande résistance physique et nerveuse, de bons réflexes, rapidité de gestes et un bon contact avec autrui sont requis pour exercer cette profession.

#### Secteur d'activités

A 90% des cas, cette profession s'exerce en libéral.

#### Marché de l'emploi

Les débouchés se réduisent aux grands centres urbains, stations climatiques et midi de la France.

#### Formation et études

Le diplôme d'Etat se prépare dans une dizaine d'écoles agréées, dans lesquelles on est admis sur concours.

Les études durent trois ans à temps complet comprenant des stages hospitaliers et des travaux pratiques.

Les frais d'études sont très élevés mais des bourses d'études peuvent être accordées par l'Etat aux étudiants dont les ressources ne dépassent pas un plafond fixé annuellement.

L'inventaire des professions de la santé est vaste. 3% de la population active travaille aujourd'hui dans ce secteur.

Pour connaître les autres « métiers de la santé », vous pouvez consulter dans le réseau U les fiches « ACTUEL-CIDJ », le guide des métiers CIDJ-PHOSPHORE « les métiers de la santé » et les cartes du CIDJ « Métiers ».



Cuore Sportivo  
\* Case Sport

Concessionnaire exclusif

**CSA - TARALLO**

Z.I. de Besançon-Thise  
Tél. 81.80.68.31

## ALFA 155 TROFEO SÉRIE LIMITÉE 300 EXEMPLAIRES DE SPORTIVITÉ

300 exemplaires c'est peu et c'est beaucoup à la fois. Peu parce qu'il n'y aura que 300 privilégiés. Beaucoup parce que les Alfa 155 Trofeo sont suréquipées. Moteur Twin Spark 1.8 de 129ch. Jantes alliage. Becquet. Phares antibrouillard. Fermeture centralisée des portes. Volant réglable en hauteur. Lève-vitres électriques avant. Direction assistée. Et, ce qui est rare n'est pas forcément cher : 111.500 francs.

Modèle présenté : Alfa 155 Trofeo. Année modèle 93. Consommation UTAC : 6,6l à 90 km/h ; 8,5l à 120 km/h ; 9,6l en cycle urbain. Prix clé en main au 8/2/93.



# Le contrat d'orientation

*Le contrat d'orientation doit permettre à des jeunes non qualifiés rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de s'insérer dans la vie professionnelle. Il favorise leur orientation professionnelle par une première expérience en entreprise.*

**Qui peut bénéficier du contrat d'orientation ?**

Le contrat d'orientation s'adresse aux jeunes âgés de moins de 23 ans sans diplôme.

**Quels sont les employeurs concernés ?**

Toutes les entreprises peuvent conclure un contrat d'orientation à l'exception de l'Etat, des collectivités territoriales et leurs établissements publics.

**Avec le contrat d'orientation, quelle formation ?**

Pendant le temps de travail, des actions d'orientation professionnelle sont dispensées au jeune. Elles peuvent comporter de la formation générale ou professionnelle liée à l'activité de l'entreprise, un bilan de compétences, d'autres actions visant à permettre l'élaboration d'un projet professionnel et à aider le jeune dans

sa recherche d'emploi. La durée de ces actions dispensées par un centre de formation ne peut être inférieure à 32 heures par mois.

**Quel statut, quelle rémunération pour le jeune ?**

Le contrat d'orientation est un contrat de travail, conclu pour une durée déterminée de 3 à 6 mois non renouvelable. Le jeune a le statut de salarié. Il perçoit une rémunération, versée par l'entreprise, calculée en fonction de l'âge du jeune.

16-17 ans: 30% du SMIC;  
18-20 ans: 50% du SMIC; 21 ans et plus: 65% du SMIC.

**Quels avantages pour l'employeur ?**

L'employeur bénéficie de l'exonération des cotisations patronales dues au titre des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Une somme forfaitaire de 50 francs par heure de formation est remboursée par l'organisme de mutualisation agréé dont relève l'entreprise.

**Où s'adresser pour mettre en oeuvre le contrat ?**

Pour conclure un contrat d'orientation, les entreprises doivent préalablement signer une convention avec l'Etat représenté par l'ANPE. Elles peuvent s'adresser indifféremment aux agences locales pour l'emploi ou aux organismes de mutualisation agréés qui ont convenu conjointement de simplifier au maximum les démarches de l'entreprise.

Les jeunes pourront s'adresser aux agences locales pour l'emploi, aux missions locales, aux permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO).

Une fois conclu entre l'employeur et le jeune, le contrat d'orientation doit être déposé auprès de l'ANPE.



## Dominique a décidé de travailler dans le secteur de la santé

*Se former aux métiers de la santé est une possibilité offerte dans le cadre de la formation professionnelle continue*

Dominique, la trentaine, a décidé de devenir infirmière. Son parcours pour y arriver est quelque peu différent du parcours de formation initiale. En effet, après avoir obtenu son baccalauréat, Dominique est devenue ambulancière pendant plusieurs années. Son travail lui plaisait mais lui imposait des contraintes assez importantes (longs déplacements, horaires irréguliers...). Un jour, elle a décidé de changer de métier.

**CIFP: Comment s'est décidé ce changement ?**

Dominique: L'idée de changer d'activité ne m'est pas venue subitement. Depuis un moment, je cherchais le moyen de travailler dans le secteur de la santé, secteur que je côtoyais régulièrement. Certaines circonstances ont précipité cette décision. En effet, j'ai été licenciée de mon emploi d'ambulancière. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de devenir aide-soignante.

**CIFP: Où vous êtes-vous renseignée pour suivre la formation d'aide-soignante ?**

Dominique: Je me suis renseignée auprès de l'ANPE et des différents centres où existe cette formation.

**CIFP: Y-a-t-il eu une possibilité de prise en charge de la formation ?**

Dominique: En tant que demandeur d'emploi j'étais indemnisée. Pendant la formation, j'ai pu continuer à percevoir une rémunération appelée allocation formation reclassement. Par contre, les frais de la formation qui étaient de l'ordre de 12.000 F ont été totalement à ma charge ainsi que tous les autres frais tels que les frais de déplacement.

**CIFP: Qu'avez-vous fait après avoir obtenu votre certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignante ?**

Dominique: J'ai été embauchée dans un hôpital près de chez moi. J'ai exercé la profes-

sion d'aide-soignante pendant un an et demi. Le travail me plaisait mais j'aspirais à d'autres responsabilités. C'est pourquoi j'ai décidé de repartir en formation pour devenir infirmière.

**CIFP: Dans quel cadre suivez-vous cette formation ?**

Dominique: J'ai fait ma demande dans le cadre du plan de formation du personnel et elle a été acceptée.

**CIFP: Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?**

Dominique: Cela signifie que pendant ma formation, l'hôpital continue de me verser ma rémunération. Il prend en charge les frais de ma formation. De plus, je perçois une prime qui me permet de financer mes déplacements. Je fais chaque jour le trajet Gray-Besançon.

En outre, j'ai pu bénéficier d'une préparation au concours d'infirmière. Ce qui m'a donné toutes les chances de réussir.

# Actions de formation secteur santé

## Diplôme d'Etat d'infirmier en 3 ans

Institut de formation en soins infirmiers

44, chemin du sanatorium

25030 Besançon cedex - Tél. 81.53.40.77

Institut de formation en soins infirmiers

2, rue du docteur Flamand

25209 Montbéliard cedex - Tél. 81.91.61.59

Institut de formation en soins infirmiers

2, faubourg St-Etienne

25300 Pontarlier - Tél. 81.38.53.29

Institut de formation en soins infirmiers

5, rue du docteur Normand

39100 Dole - Tél. 84.72.81.21

Institut de formation en soins infirmiers de la Croix Rouge

Française

155, chemin de Chaudon

39000 Lons-le-Saunier - Tél. 84.47.28.87

Institut de formation en soins infirmiers de la Croix Rouge

Française

12, rue Miroudot - Saint-Ferjeux

70000 Vesoul - Tél. 84.75.80.44

Institut de formation en soins infirmiers

rue Jean Rostand

90000 Belfort - Tél. 84.21.63.29

## Certificat d'aptitude aux fonctions d'aides soignants

Institut de formation en soins infirmiers de la Croix Rouge

Française

155, chemin de Chaudon

39000 Lons-le-Saunier - Tél. 84.47.28.87

Institut de formation en soins infirmiers de la Croix Rouge

Française

12, rue Miroudot - Saint-Ferjeux

70000 Vesoul - Tél. 84.75.80.44

GRETA du Haut-Jura

Lycée Victor Bérard

35, quai Aimé Lamy

39400 Morez - Tél. 84.33.02.30

## Préparation concours infirmier et ou préparation formation aide soignant

Centre de Bourgogne/Franche-Comté

Villa St-Charles

25720 Beure - Tél. 81.52.60.77

Fédération régionale des maisons familiales et rurales

12, rue de la Famille

25041 Besançon cedex - Tél. 81.80.33.72

Croix Rouge Française

102, Grande Rue

25000 Besançon - Tél. 81.94.50.89

IRFA

12, rue du Petit Chénois

25200 Montbéliard - Tél. 81.90.32.87

*Pour les formations d'infirmiers et d'aides-soignants, ne sont cités ici, que les organismes faisant partie du programme régional de formation continue 1992/1993 et faisant l'objet d'un financement Etat-Région.*

3614  
Code FP2

# CIFP

CENTRE D'INFORMATION  
SUR LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

RÉGION  
DE  
FRANCHE-COMTÉ

PREFECTURE  
DE LA RÉGION  
FRANCHE-COMTÉ

## SANTÉ

## Vaccinations obligatoires où et quand ?

Seules les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont légalement obligatoires.

C'est au cours de la première année de votre existence que vous devez être immunisé contre les maladies pour lesquelles une vaccination existe.

Les rappels de vaccinations permettent de prolonger l'immunité, aussi est-il important de ne pas les négliger. Ils doivent être effectués au moins tous les 10 ans.

Votre médecin de famille peut tout à fait vous vacciner, le vaccin sera dans la majorité des cas remboursé dans la limite de 70%.

Vous pouvez également faire effectuer vos vaccinations dans un dispensaire, un centre de protection maternelle et infantile ou dans un centre de vaccination à titre gratuit.

Pour connaître les jours de vaccinations et les coordonnées des centres les plus proches de votre domicile, adressez-vous à la Mairie de votre résidence.

Dans les grandes agglomérations, le service «Hygiène-Santé» saura répondre à toutes vos questions concernant les vaccinations obligatoires ou non.

## LOGEMENT

## 100 F la nuit à Paris

Pour vos étapes en France, il existe un réseau d'accueil d'une capacité de 11.000 lits répartis dans 70 centres: l'Union des centres de rencontres internationales en France (UCRIF). Ouvert toute l'année chaque centre propose un accueil de qualité avec des différences de confort: de la chambre individuelle avec douche et WC aux chambres collectives avec douches à l'étage (ex. de prix sur Paris: environ 100 F la nuit avec petit déjeuner). La plupart des centres propose également un service de restauration. Le catalogue des différents centres existant en France est à consulter au CIJ.

UCRIF - 4, rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris - Tél. 16 (1) 42.60.42.40

## BOURSE

## Aidons l'eau avec l'institut Paul Ricard

Depuis plus d'un quart de siècle, l'institut océanographique Paul Ricard se consacre à la protection de la mer et de l'eau. Pour motiver davantage les jeunes, les responsables de l'association ont décidé de créer une bourse, en association avec le magazine étudiant «Transpac».

Cette bourse fait l'objet d'un concours s'adressant aux étudiants majeurs âgés de moins de 27 ans et résidant dans un pays européen.

Le thème choisi pour la bourse est «Aidons l'eau, aidons la vie».

Chaque projet présenté devra obligatoirement se référer à l'une des quatre dimensions (énumérées ci-dessous) du thème choisi et pourra concerner des domaines aussi variés que la recherche scientifique, toutes disciplines confondues, l'innovation, la réglementation, l'information ou la formation.

Les trois meilleurs projets seront récompensés par un jury composé de personnalités spécialistes des questions ayant trait au milieu marin: scientifiques, ju-



ristes, professionnels de l'audio-visuel ou des métiers de la mer.

Le premier prix recevra une dotation de 30.000 F; les 2 suivants une dotation de 15.000 F chacun.

Les lauréats bénéficieront également du soutien technique et scientifique de l'institut dans la réalisation de leur projet.

Les travaux devront parvenir avant le 31 mars à l'adresse suivante:

Institut océanographique Paul

## INITIATIVE

## Comment créer un «café-musiques»

Le programme interministériel «cafés-musiques» a pour but de développer des lieux de rencontre et de musique dans les quartiers, les petites villes et zones rurales et permettre aux jeunes de s'y exprimer et d'être associés à leur développement.

Quelque cinquante cafés-musiques ouverts ou sur le point de l'être témoignent de l'intérêt du jeune public pour cette initiative.

A cela s'ajoute un dispositif d'aide par l'attribution du label «café-musiques».

Dès que les premiers éléments sont réunis (local, responsable, projet artistique et culturel défini, soutien et sponsors), vous pouvez adresser une demande d'attribution du label à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de votre région. Les cafés-musiques doivent s'inscrire dans la durée et naître de la collaboration entre les responsables et les institutions; l'implication des collectivités locales apparaît souvent indispensable au succès de l'opération.

L'Agence des lieux musicaux

Ricard - Bourse «Aidons l'eau, aidons la vie» - 4, rue Berthelot - 13014 Marseille

## Les thèmes à exploiter

— L'eau, source de vie: la surveillance et le maintien de la qualité de l'eau constituent une nécessité impérieuse.

— La mer, espace vivant: l'importance d'améliorer la connaissance et d'assurer la protection des organismes et écosystèmes.

— La mer, espace économique: la valorisation de ces ressources et une meilleure exploitation doivent contribuer à développer les activités existantes et à en créer de nouvelles.

— La mer, espace culturel et de loisirs: berceau de civilisations, elle constitue un terrain de détente et d'aventures qu'il convient de gérer harmonieusement.

Pour plus d'information, contactez l'Institut océanographique Paul Ricard - Ile des Embiez - 83140 Six-Fours-les-Plages - Tél. 94.34.02.49

et de spectacles vérifiera ensuite sur place la faisabilité de l'opération et apportera ses conseils.

Les futurs responsables peuvent accéder à des formations spécialisées et bénéficier d'une aide au démarrage (de 50 à 100.000 F), d'une aide à l'aménagement et à l'équipement du lieu (de 20 à 50% du coût total).

La brochure «cafés-musiques» disponible dans les DRAC vous explique comment rédiger un projet et où l'adresser.

## ENVIRONNEMENT

## Droits de l'arbre en ville

Un arbre peut être protégé au titre de différentes lois: Loi de 1930 sur les monuments naturels et les sites, Loi Malraux de 1962 sur la création de secteurs sauvegardés et Loi de 1983 sur les zones de protection du patrimoine architectural et urbain.

Si vous estimez qu'un arbre mérite une protection particulière, contacter:

— Direction régionale de l'environnement (DIREN) - 5, rue Sarrail - 25000 Besançon - Tél. 81.61.53.33

— Service départemental de l'architecture - 5, rue Sarrail - 25000 Besançon - Tél. 81.61.53.36

## EUROPE

## Stages et études

● La commission des communautés européennes organise deux fois par an des stages administratifs d'une durée de 3 à 5 mois pour des candidats provenant des universités des pays membres de la C.E. et détenteurs d'un diplôme universitaire de niveau licence ou ayant suivi avec succès au moins 8 semestres d'études universitaires.

Conditions exigées: avoir moins de 30 ans et justifier de la connaissance de 2 langues de la communauté.

Dépôts des candidatures (acte de candidature à consulter au CIJ) avant le 31 mars pour un stage débutant le 1er octobre.

Contact: Commission des communautés européennes - Secrétariat général - Bureau des stages - rue de la Loi, 200 - B - 1049 Bruxelles - Belgique

● Pour préparer les concours de la Communauté, vous pouvez intégrer le prestigieux collège de Bruges. La sélection à l'entrée est très sévère (230 admis sur 2.500 candidats) et les frais élevés, mais ces derniers peuvent être supportés par une bourse allouée par l'Etat d'origine des étudiants.

Dépôts de candidature avant le 15 Mars.

Contact: Service d'information des français à l'étranger du Ministère des Affaires étrangères - Tél. 16 (1) 40.66.66.69

## L'EST VOYAGES, NOUVELLE ADRESSE NOUVEAUX RIVAGES



A partir du 1er mars  
19 rue de la République  
25000 Besançon;  
81.81.18.75.

CREATION  
D'ENTREPRISEUn nouveau  
guide

L'Agence de développement économique du Doubs (ADED), créée en février 1988 à l'initiative du Conseil Général du Doubs, a pour mission de favoriser un environnement propice au développement des actions économiques, de dynamiser l'emploi et de valoriser l'image de marque du département en France.

L'ADED vient d'éditer « le guide des aides 92 » qui recense sous formes de fiches pratiques les différentes mesures mises à la disposition des créateurs d'entreprises : conseils, renseignements, aides financières...

Pour connaître les aides attribuées par le département du Doubs, voir page 19.

Contact : ADED - 7, avenue de la Gare d'eau - 25031 Besançon cedex

## EVENEMENT

Créer l'affiche  
des 20 ans de  
Jeunesse  
Quart Monde

A l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire en mai prochain au Conseil de l'Europe, le mouvement Jeunesse Quart Monde organise un concours ouvert à tous pour réaliser son affiche de promotion.

Toutes les formes d'art que l'on peut reproduire sur papier sont autorisées. L'affiche (feuille de 66,5 cm X 46,5) doit illustrer l'un des thèmes suivants : « 1993 : Jeunesse Quart Monde à 20 ans », « La jeunesse bouge... vers quel monde ? », « Passeurs des frontières de l'exclusion » ou « Une foire de savoir pour la rencontre entre jeunes de différents milieux et le partage de leurs connaissances ».

Date limite d'envoi : le 1<sup>er</sup> mars. Règlement envoyé sur demande.

Jeunesse Quart Monde - 29, rue du Stade - 77720 Champeaux - Tél. 16 (1) 60.66.91.28

## ETUDES

Bac 92  
les meilleurs lycées franc-comtois ?

Pour une meilleure lecture des chiffres annoncés ci-dessous, il faut tenir compte des deux éléments suivants :

— certains établissements possédant régulièrement un taux de réussite de 100% au Bac C peuvent opérer une sélection en cours de cycle ou une orientation sévère vers une autre série.

— de même les établissements affichant d'excellents résultats peuvent posséder parmi les titulaires du Bac de nombreux redoublants.

Pour connaître les résultats des autres lycées franc-comtois, se reporter au « Monde de l'éducation » de Janvier 1993. Seuls sont mentionnés ci-dessous les meilleurs résultats du cru 92.

Globalement l'académie de Besançon a, pour l'année 1992, obtenu un taux de réussite au Bac général équivalent à 72,7%

(la moyenne nationale étant de 72,7%), et 71,3% au Bac technologique (la moyenne nationale étant de 67,4%).

## ● Sections A :

— **80 à 89% de réussite :**  
Lycées : Victor-Hugo et St-Paul de Besançon, Notre-Dame de Mont Roland de Dole et Jean Michel de Lons-le-saunier.

## ● Sections B :

— **Plus de 90% de réussite :**  
Lycée Notre-Dame St-Jean de Besançon

## ● Sections C :

— **Plus de 90% de réussite :**  
Lycées : Louis Pasteur, Louis Pergaud, Victor-Hugo et Saint-Paul de Besançon, Edgar Faure de Morteau, Les Augustins de Pontarlier, Jules Javel de Champagnole, Notre-Dame de Mont Roland de Dole, Jean Michel de Lons-le-saunier et Notre-Dame des Anges de Belfort.

## ● Sections D :

— **Plus de 90% de réussite :**  
Lycées : Victor-Hugo de Besançon, Les Augustins de Pontarlier, Notre-dame de Mont Roland de Dole et Les Haberges de Vesoul.

## ● Sections G :

— **Plus de 90% de réussite :**  
Lycées : Victor-Hugo et Notre-Dame St-Jean de Besançon et Xavier Marmier de Pontarlier.

## ● Sections E :

— **de 80 à 89% de réussite :**  
Lycée Edouard Belin de Vesoul

## ● Sections F industriels :

— **de 80 à 89% de réussite :**  
Lycée Victor Bérard de Morteau

## ● Sections F technologie de laboratoires :

— **de 80 à 89% de réussite :**  
Lycée Jules Haag de Besançon

## ENTRAIDE AVEC AMNESTY INTERNATIONAL

## 300 à 500 prisonniers à Cuba



Yndamiro Restano, Président du MAR, groupe politique d'opposition non reconnu, condamné en 1992, à 10 ans d'emprisonnement pour déviationnisme.

— Condamnations de Maria Elena Aparicio (7 ans pour rébellion), de Sébastien Areos Bergnes vice-Président du comité cubain pour les droits de l'homme (4 ans et 8 mois pour propagande ennemie), de José Luis Pujol Inzar Président d'un mouvement non reconnu « PAIS » (3 ans pour avoir critiqué le Président Castro dans une lettre adressée à une personnalité cubaine en exil).

Amnesty international continue à recevoir des informations faisant état d'une part d'agressions perpétrées dans la

me contre des militants politiques et des défenseurs des droits de l'homme et dont les auteurs appartiennent apparemment aux Détachements populaires d'intervention rapide, de l'autre de « maltraitances » aux prisonniers d'opinion et politiques à l'intérieur des prisons.

Amnesty International réclame la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers d'opinion, le démantèlement des Détachements populaires d'intervention rapide ou leur placement sous le contrôle strict de la loi, une protection pour les observateurs locaux de la situation des droits de l'homme et l'autorisation pour les organismes de surveillance de ces droits d'entrer en contact avec les prisonniers politiques. **Soutenez leur action en écrivant à :**

Amnesty International section française - 4, rue de la Pierre-Levée - 75553 Paris cedex 11

Volontaires  
en entreprise

Les postes de Volontaires pour le service national en entreprise (VSNE) attirent un nombre croissant de jeunes. Mais attention, les élus sont à 80% issus d'écoles de commerce et d'ingénieurs ; les 20% restant sont universitaires et techniciens. Le recrutement concerne les jeunes gens de niveau BAC + 2 minimum. L'atout langue peut être déterminant. L'on peut comparer la recherche d'un VSNE à la recherche d'un emploi. Les entreprises d'accueil misent sur le long terme et considèrent souvent cette période de 16 mois comme une période d'essai débouchant parfois sur une embauche. Cette modalité de service en coopération peut s'effectuer dans une entreprise française à l'étranger ou dans des entreprises françaises concourant au développement de pays étrangers. L'indemnité mensuelle varie selon les pays : de 7.000 F à 11.000 F.

Il est prudent de faire acte de candidature au plus tard 10 mois avant la date d'incorporation en retirant un dossier de candidature au bureau commun du service national de coopération (57, bd des Invalides - 75700 Paris). Il n'existe pas contrairement à l'objection de conscience de listes d'entreprises accueillant les VSNE. D'où l'importance capitale d'entamer au plus tôt vos propres démarches auprès des PME et PMI de votre connaissance. Vous aurez plus de chances de trouver un VSNE si vous montrez votre préférence pour un pays européen (environ 60% des postes).

Votre dossier sera transmis à l'Agence pour la coopération technique industrielle et économique (ACTIM - 14, av. d'Eylau - 75116 Paris) qui prendra contact avec vous un bon mois avant l'incorporation.

Pour mettre toutes les chances de votre côté, n'hésitez pas à suivre votre dossier avec l'ACTIM et la Direction des relations économiques extérieures (DREE - deuxième sous-direction - Télédéc 093 - 139, rue de Bercy - 75572 Paris cedex 12). Ces deux organismes ont fait paraître l'un le « Vademecum du volontaire du service national en entreprise », l'autre « Volontaires du service national en entreprises ».

**LUMIFLOR**  
L'EST ELECTRIQUE

La tradition n'empêche pas  
les bonnes affaires

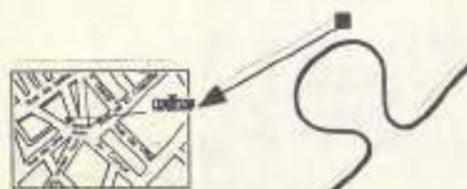
**LA PREUVE !**

590F



Lampe  
"PANA MA"  
céramique

H. 60 cm  
et 40 cm.  
Existe en couleurs :  
miel, océan,  
olive, anis.



5, place Flore  
**BESANÇON - Tél. 81.50.67.27**

**PARKING** Les lumières de la vie

OUVERT du lundi après-midi de 14 h à 19 h  
et du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

## EN BREF

## ● Congé de formation des cadres et animateurs jeunesse

Ce congé permet aux travailleurs salariés et apprentis de moins de 25 ans de se former à l'animation sportive, culturelle et sociale auprès d'organismes agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La durée de ce congé est de 6 jours maximum par an. Il doit être demandé 30 jours au moins à l'avance et peut être refusé par l'employeur. Dans ce cas le refus motivé doit être notifié dans les 8 jours suivant la demande.

La rémunération n'est pas à la charge des employeurs. Il existe des possibilités de bourses gérées par les directions départementales de la Jeunesse et des sports, n'hésitez pas à les contacter.

## ● Une boîte postale au service des consommateurs

Une «boîte postale 5.000» existe dans chaque département. Ce service centralise les questions et réclamations des consommateurs et les oriente vers les organismes compétents. Il est assuré par une équipe formée de représentants de consommateurs, de représentants de commerçants, de producteurs et de l'administration.

Ce service propose une aide en vue d'assurer un règlement amiable des petits litiges. Pour cela, il suffit d'écrire à :

Boîte postale 5.000 avec pour adresse le chef-lieu du département.

## ● Couverture sociale des concubins

Les droits des concubins (personnes vivant en union libre hors mariage) sont assimilés à ceux des époux en ce qui concerne l'assurance maladie et l'assurance maternité.

- S'il n'est pas lui-même assuré, le concubin est «ayant-droit» de l'assuré social. Il peut à ce titre bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie et maternité à condition d'être à la charge totale et permanente de l'assuré et de vivre sous le même toit.

## ● Perte ou vol de papier à l'étranger

Si vous vous trouvez malheureusement dans ce cas faites immédiatement une déclaration auprès des autorités de police locales et une autre auprès du consulat de France le plus proche. En cas d'urgence le consulat peut vous fournir un laissez-passer pour le retour à votre domicile en France.

S'il s'agit de votre permis de conduire, sachez que la déclaration de perte ou de vol vous tiendra lieu de permis de conduire pendant une durée de 2 mois.

## UN DROIT

# Le droit syndical

Tout salarié a le droit d'adhérer librement au syndicat de son choix.

Chaque organisation syndicale peut décider de constituer des sections dans les entreprises et cela quel que soit le nombre de salariés occupés. Les sections syndicales sont animées par un délégué dans les entreprises de plus de 50 salariés ; 1 délégué supplémentaire au delà de 500 salariés. Pour les entreprises de moins de 50 salariés, les délégués du personnel peuvent être désignés délégués. Le délégué syndical est le seul représentant habilité à mener certaines négociations : accord d'entreprise, grille et revalorisation des salaires...

L'adhésion à un syndicat n'est pas obligatoire et vous pouvez à tout moment décider de le quitter.

### Obligations de l'employeur

Il doit donner la possibilité aux adhérents de se réunir une fois par mois et mettre à leur disposition un local si l'effectif dépasse 200 salariés. Il est tenu d'accorder au délégué un crédit mensuel de 10 heures rémunérées si l'effectif est compris entre 50 et 150 salariés.

L'employeur ne peut ni vous contraindre à adhérer à tel ou tel syndicat, ni exercer la moindre pression à l'encontre ou en faveur d'une organisation syndicale. De même le code du travail lui interdit formellement de prélever les cotisations syndicales sur votre salaire et de les payer à votre place.

L'employeur ne peut tenir compte de votre appartenance à un syndicat ou de votre activité syndicale pour prendre des

décisions concernant votre embauche, avancement, rémunération, mesures de discipline...

Si toutefois, une mesure discriminatoire est prononcée à votre égard du seul fait de votre choix syndical, vous pouvez réclamer des dommages et intérêts devant le conseil des prud'hommes.

### Les confédérations syndicales

Le syndicat est une association de personnes dont le but est de défendre les intérêts professionnels des salariés. En France, il existe cinq confédérations syndicales : la CFDT, CFTC, CGT, FO et CGC.

Source : 50 millions de consommateurs - Hors-série N° 59 Décembre 1992 «Salariés, faites respecter vos droits!»

## ASSURANCES

## Les papiers à conserver

Tout un chacun se doit de conserver, toute sa vie durant son livret de famille et ses bulletins de salaire jusqu'à la liquidation de sa retraite...qu'en est-il des papiers d'assurance ?

### Ne jetez jamais

— Les contrats d'assurance auto et de responsabilité civile avec leurs avenants.

— Les dossiers d'accidents corporels (expertises et certificats médicaux, relevés des prestations servies par la Sécurité sociale, correspondances, etc...).

— Les factures de réparation de votre voiture qui vous seront utiles en cas de vol ou d'accidents pour justifier du bon état de votre véhicule.

— Les factures des meubles et objets de valeur afin de pouvoir fournir la preuve de leur existence en cas de vol ou d'incendie.

### 4 ans au moins

Les avis d'échéance et les ta-

lons de formules de règlement des contrats d'assurance vie bénéficiant d'avantages fiscaux doivent être conservés au moins 4 ans. Il en va de même pour votre dossier qui, en cas de règlement à votre profit du capital d'une assurance vie, prouvera si nécessaire que la somme reçue échappe bien aux droits de succession.

### Pendant 2 ans

Le double de la lettre demandant résiliation d'un contrat et l'accusé de réception vous donnant acte de la résiliation doivent rester en votre possession deux années durant.

A défaut de détenir les quittances de prime, vous devrez conserver au moins deux ans chaque avis d'échéance émanant de l'assureur ainsi que le talon de la formule de règlement utilisée.

Source : Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA) - 2, Chaussée d'Antin - 75009 Paris

## ASSOCIATION

## L'écrivain public écrit à votre place

Nombreux sont ceux qui éprouvent des difficultés à la rédaction de textes aussi divers que des lettres administratives, C.V, mémoires, plaquettes de présentation ou publicitaires...

L'Académie des écrivains publics met à votre service plus de 100 personnes en France pour vous aider à concevoir, rédiger et mettre en place votre écrit.

En Franche-Comté : contacter Isabelle Mercier - 17, rue des Casernes - BP 37 - 70001 Vesoul cedex.

Il existe d'autre part des écrivains publics non affiliés à cette académie mais mis en place pour la plupart d'entre eux par les municipalités ; renseignez-vous auprès d'elles.



LES SANDALES  
D'EMPEDOCLE  
LIBRAIRIE  
138, GRANDE RUE - 25000 BESANCON  
TEL. 01.82.00.88 - FAX 01.83.46.82

Littérature  
Théâtre  
P o c h e  
Philosophie  
Psychologie  
Sociologie  
Histoire  
P o é s i e  
Beaux-Arts  
C i n é m a  
E n f a n t s  
M u s i q u e

DU MARDI  
AU SAMEDI  
10 H - 19 H

ER C 170982

INSTITUT  
DE FORMATION  
AU TRAVAIL  
IFTS  
SOCIAL  
FRANCHE-COMTÉ

INSTITUT DE  
FORMATION AU  
TRAVAIL SOCIAL  
NOUVELLE ADRESSE

4B, rue Léonard-de-Vinci  
BP 2107 - 25051 BESANCON cedex

81.65.54.00

- Assistant de service social
- Educateur spécialisé
- Educateur technique spécialisé
- Moniteur éducateur
- Aide à domicile et au certificat de qualification moniteur d'atelier 2<sup>e</sup> classe

# Projet « Aurore » une ouverture sur le monde de demain

*Permettre aux jeunes étudiants de devenir acteur du changement qui s'opère sous leurs yeux, leur donner la possibilité d'appréhender les technologies du futur par des propositions concrètes...c'est la réalité dans laquelle s'inscrit le projet « Aurore ».*

Michel Legrand, initiateur du projet « Aurore » a, dès 1987, constaté le besoin et l'envie des jeunes et particulièrement des étudiants, de découvrir et de comprendre les mutations du monde actuel et d'en saisir les enjeux. Pour réaliser cet objectif, il a mis en place, aidé en cela par de nombreux partenaires parmi lesquelles la Caisse d'épargne, le projet « Aurore ».

## Du projet à l'association « Aurore »

Cinq années ont été nécessaires pour faire de ce constat une réalité. Etapes par étapes, Michel Legrand a su convaincre et enthousiasmer les différents intervenants du monde universitaire (chercheurs, étudiants et professeurs) pour promouvoir à l'intérieur de l'université (puis à l'extérieur) la diffusion et la connaissance de la culture scientifique et technique.

Initiative et responsabilité sont les deux maîtres mots du projet; initiative permettant la rencontre, la confrontation et la mise en commun d'une réflexion et responsabilité des intervenants par la préparation et la création de différentes actions.

La mise en oeuvre d'actions concrètes a très vite générée un budget important. Aussi a-t-il été nécessaire de créer une structure associative afin d'obtenir des financements complémentaires auprès de partenaires aussi divers que la Caisse d'épar-

gne, l'Université, les Ministères de la recherche et de la technologie, de l'éducation nationale... L'association « Projet Aurore » a vu le jour le 7 février 1991.

## Les réalisations successives

Pour que la culture scientifique et technique réalise cette nécessaire ouverture sur les enjeux intellectuels, éthiques, économiques, culturels ou sociaux, le projet « Aurore » a, au fil des ans, développé différentes manifestations:

— « Les causeries du jeudi » pour une rencontre conviviale avec des spécialistes qui présentent au public averti ou non, l'état de leurs connaissances et le stade d'avancement de leurs travaux.

— L'opération « portes ouvertes des laboratoires de l'Université » a permis (en novembre 90) à de nombreux étudiants et chercheurs de découvrir le potentiel franco-comtois en matière de recherche scientifique et technique.

— Les grandes conférences ont facilité la compréhension des enjeux de la culture scientifique et technique par l'intervention de grandes figures scientifiques contemporaines (Albert Jacquard, Joël de Rosnay et Hubert Reeves).

— Des échanges internationaux réalisés au Luxembourg, Allemagne et Portugal grâce au programme « jeunesse pour l'Europe », ont permis aux étudiants franco-comtois, toutes disciplines confondues,

de s'intéresser et de confronter (voir de nouer des liens) la façon dont est diffusé la culture scientifique et technique dans ces différents pays.

## Le « Point rencontre »

Confronté au renouvellement inexorable des intervenants étudiants au sein de l'association et à la nécessité d'asseoir véritablement le résultat de cinq années d'expérimentations, Michel Legrand a souhaité concrétiser sa première aspiration « faire de l'espace universitaire, un lieu de rencontre pour et par la diffusion de la culture et de l'information scientifiques et techniques ».

Rester à trouver un local pour installer l'association et permettre ainsi un accueil permanent de rencontre et d'information. Grâce à l'Oscar campus décerné chaque année par la Caisse des dépôts et consignations aux associations initiatrices de projets d'animation et d'amélioration de la vie universitaire, l'ancien centre désaffecté de la météo (36, b avenue de l'observatoire) est devenu le local « Point rencontre » du projet « Aurore ».

Dans les mois à venir, ce local sera doté d'un centre de documentation (ouvrages, vidéos, banques de données informatiques...) et d'une salle de réunion-exposition permettant aux étudiants de prendre toutes initiatives favorables à la diffusion de la culture scientifique et technique.

Recherche et partage, l'association médicale soutenue par la Caisse d'Épargne attribue chaque année des bourses de 80.000 à 100.000 F à des étudiants préparant des doctorats en psychologie, biologie et médecine.

Thème retenu pour l'année 1993: la santé publique (santé et handicap, santé et sport...) et la recherche biomédicale (thérapie génétique, transmission nerveuse...). La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 1er Mars 93.

Pour connaître les sujets et retirer les dossiers d'inscriptions, contacter: Recherche et partage - 29, rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris

L'ami  
financier



## Le rattachement fiscal des enfants majeurs

*Que vous disposiez ou non de revenus personnels, c'est à vous qu'il appartient de demander le rattachement au foyer fiscal de vos parents. Quelles seront les répercussions de part et d'autre? Explications.*

La demande de rattachement doit être demandée dans le délai imparti pour produire la déclaration de revenus, c'est-à-dire dans le cas général avant le 1er mars. Cette option exprimée par écrit, se fait en utilisant le modèle inséré au cadre C de la page 2 de l'imprimé de déclaration de revenus. Cette option est annuelle et doit donc être renouvelée chaque année.

● **Que vous soyez salarié ou non et âgé de moins de 21; étudiant de moins de 25 ans ou quel que soit votre âge au service national** il vous est possible de demander le rattachement au foyer fiscal dont vous faisiez partie avant votre majorité. Attention, les coopérants bénévoles ne peuvent être rattachés au foyer fiscal de leurs parents que s'ils sont âgés de moins de 21 ans au 1er janvier 1992.

Vos revenus imposables seront alors inclus dans la déclaration de revenus de vos parents, ou de l'un de vos parents s'ils sont imposés séparément. Le foyer fiscal auquel vous êtes rattaché bénéficiera ainsi d'une demi-part supplémentaire du quotient familial et vous ne serez pas imposable personnellement.

● **Vous êtes marié et l'un d'entre vous est âgé de moins de 21 ans ou de moins de 25 ans s'il est étudiant ou quel que soit son âge s'il effectue son service national**, le rattachement prend la forme d'un abattement de 22.730 F par conjoint et pour chacun des enfants du jeune ménage, soit 68.190 F si le jeune couple a un enfant.

Ce régime s'applique également aux enfants célibataires, veufs, divorcés ou séparés (répondant aux mêmes critères d'âge et de situation sociale) qui sont chargés de familles. Ils ont droit à un abattement de 45.460 F s'ils ont un enfant à charge, de 68.190 F s'ils ont deux enfants.

Il est de l'intérêt de vos parents d'accepter le rattachement si le revenu de votre ménage est inférieur à l'abattement auquel ils ont droit.

Si tel n'est pas le cas, vos parents auront toutefois la possibilité de déduire une pension alimentaire dans la limite de 22.730 F ou s'ils justifient participer seuls à l'entretien de votre ménage, de 45.460 F.

● **Le rattachement des enfants handicapés majeurs** c'est-à-dire incapables en raison de leur infirmité de subvenir à leurs besoins, est systématique quel que soit leur âge.

Avant de vous décider faites en famille vos calculs. Le rattachement est avantageux si le total des impôts dus, celui de vos parents et le vôtre, est supérieur à celui que vous payerez en choisissant le rattachement.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter au CII Franche-Comté les deux ouvrages suivants: « Spécial fiscal » de la revue « le Particulier » et « Guide pratique du contribuable » édité par le syndicat national unifié des impôts.

**2<sup>e</sup> DEMARQUE**  
SUR MATERIEL ET HABILLEMENT HIVER  
jusqu'à -50%  
**DECATHLON**  
A FOND LA FORME  
ZAC de CHATEAUFARINE (à côté de Géant Casino) - Tél. 81.51.89.33  
OUVERT du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 20 h, le samedi de 9 h à 19 h sans interruption

## Les sept premiers chants de l'enfer

Le projet de Dante en écrivant la Divine comédie était de « frapper et déchirer la mémoire du lecteur ». Pour faire circuler la parole du poète le metteur en scène, Marie Fréring, propose aux spectateurs, à travers sa création « les sept premiers chants de l'enfer », une traversée de la pensée de Dante qui s'appuie sur une composition musicale de Pierre Pfister et une scénographie de François Duconseille.

Les acteurs évolueront ainsi selon un cheminement non aléatoire parmi les spectateurs qui occuperont toute la grande scène de l'Espace Planoise. C'est cette démarche innovante qui a incité, l'Espace planoise et le Centre dramatique national de Franche-Comté, à soutenir conjointement cette création.

« Les sept premiers chants de l'enfer » les 13, 16 et 17 mars à 20h30 et le 14 mars à 17h.

La capacité d'accueil du public étant réduite, il est impératif de réserver.

Parallèlement à la création, des œuvres plastiques de François Duconseille seront visibles à la Galerie Mailheu (87, rue de Belfort à Besançon) et dans le hall du Centre dramatique national de Franche-Comté.

Réservations : Espace Planoise (81.51.03.12) - CDN (81.88.55.11) et Galerie de l'Espace (du mardi au vendredi de 15h à 19h, samedi et dimanche de 15h à 18h)

## L'architecte

Après l'Avare, René Loyon, directeur du Centre dramatique national de Franche-Comté, nous propose du 30 mars au 17 avril sa deuxième création de la saison : « L'architecte » de Jean Verdun.

Le sujet de la pièce présenté par René Loyon : « l'histoire d'un homme - un architecte interprété par Jean-Claude Drouot - que ses talents, son savoir, son ambition, ont conduit à la direction du chantier d'une usine qu'il veut radicalement neuve dans sa conception et où il imagine, pour magnifier les vertus sociales du travail, de dresser des colonnes... »

Invention scandaleuse aux yeux de certains de ses contemporains : trois jeunes gens, envoyés par le roi pour prétendument assister le Maître, vont tout faire pour le déboulonner et lui voler ses « secrets ».

Mais quels sont ses secrets ? Et quels rôles jouent auprès de l'Architecte sa mère (interprétée par Tsilla Chelton « la tante Danielle » de Chatiliez) la veuve autoritaire et intransigente qui dénie tout génie à son fils, et Albane (Marion Bierry) la jeune fille aimante et passionnément dévouée à son œuvre ?

L'architecte est une pièce sur la finalité de l'art et ses empêchements : sur l'utilité sociale du génie artistique et donc - nécessairement - sur les liens qu'il entretient avec les pouvoirs officiels ou occultes... »

Réservations : CDN - Théâtre du casino - avenue Edouard Droz - Besançon - Tél. 81.88.55.11

Tarifs : 100 F adulte - 60 F carte jeunes



Emotion, tendresse, humour et désespoir. Que l'on soit musicien ou non, une petite musique sur le mal de vivre interprétée avec talent par Jacques Villeret. « La contrebasse » le 9 mars à 21h au Grand Molière à Luxeuil-les-bains

## Délyres de statues



Christine Rossignoux, a reçu en janvier 93, pour son interprétation dans « Délyres de statues », le Prix Charles et Christiane Oulmont remis cette année par le Président du Jury Jean Marais.

Une nuit de pleine lune, derrière le dos du gardien du musée... les statues et les personnages d'œuvres célèbres s'en donnent à cœur joie. Le Penseur de Rodin, la Vénus de Milo, la Joconde de Vinci... sortent de leur léthargie et redécouvrent au travers de contorsions, danses, chansons et poèmes le plaisir de bouger et de communiquer.

« Délyres de statues » mis en scène par Isabelle Diligent et interprété par Christine Rossignoux sera joué le 19 mars à 20h45 au Théâtre des Terres Rouges à Salans (Jura).

Réservations : 84.71.78.00 ou 84.71.15.83

## Théâtre et danse

● du 9 au 13 mars : « FIN DE PARTIE » de Beckett - Théâtre du casino (CDN) - Besançon - (location : 81.88.55.11 - Tarif : 100F adulte, 60F carte jeunes)

● 10 mars : WEST SIDE STORY - Palais des sports - Besançon (location : 81.82.14.56 - Tarif : de 145F à 255 F)

● 12 mars : « PROJET DE LA MATIERE » création chorégraphique d'Odile DUBOC - Maison des arts et loisirs - Sochaux (location : 81.94.16.34 - Tarif : 70F adulte - 55F carte jeunes)

● 13 mars : LA POUPEE par le Théâtre du royaume d'Evette - Evette (location : 84.22.17.09)

● 17 mars : Jacques VILLERET - Théâtre - Besançon (location : 81.82.14.56)

● 19 mars : LES TOURNE-SOLS (chorégraphie de Dominique PETIT) - Théâtre Granit - Belfort (location : 84.28.09.98 - Tarif : 90F adulte, 80F carte jeunes)

● 20 mars : café-théâtre « MAR'MOTS » - Petit Molière - Luxeuil-les-bains (location : 84.40.57.28 - Tarif : 70F adulte - 60F réduit)

● 24 mars : Ballet National de Pologne « SLASK » (location : 84.75.40.66 - Tarif : 130F adulte, 110F carte jeunes)

● 27 mars : « QUATRE HEURES A CHATILA » de Jean Genet - Théâtre Granit - Belfort - (location : 84.28.09.98 - Tarif : 90F adulte, 80F carte jeunes)

« LA CHUTE » par le théâtre du Pilier - Halle des 5 fontaines - Delle (location : 84.28.39.42)

● 30 mars : « SANS RANCUNE » - Théâtre Edwige Feuillère - (location : 84.75.40.66 - 130F adulte, 110F carte jeunes)

« ROMÉO ET JULIETTE » par le London City Ballet - Maison des arts et loisirs - Sochaux - (location : 81.94.16.34 - tarif : 70F adulte, 55F carte jeunes)

## La nouvelle création de Jean-Luc Lagarce



Après l'adaptation l'an passé de la pièce de Ionesco « La cantatrice chauve » qui a suscité l'enthousiasme réuni du public provincial et parisien, le metteur en scène bisonin, Jean-Luc Lagarce s'attaque à un répertoire on ne peut plus classique : « le malade imaginaire » de Molière.

Pour mettre en valeur la double illusion (celle de sa maladie et de la médecine d'une part, celle de son épouse d'autre part) dont est victime Argan « le malade imaginaire », Jean-Luc Lagarce nous livre comme première approche ses deux extraits, le premier tiré du « journal de la peste à Londres » de Daniel Defoe, l'autre signé Lagarce lui-même.

« Une autre chose à remarquer, c'est que beaucoup de gens qui se croyaient bien portants, qui remarquaient seulement un manque d'appétit, ou un peu de nausée, même des gens dont l'appétit était bon, et même exigeant, ayant seulement un léger mal de tête, ont fait venir leur médecin et ont découvert, à leur grande surprise qu'ils étaient tout près de mourir, qu'ils portaient les marques, sur eux, de la maladie arrivée au point où elle est incurable... »

« On se coucherait pour toujours, on dirait qu'on est malade. On serait comme un enfant perdu, un vieil enfant redevenu petit. Plus jamais on ne sortirait, ou un peu de nausée, même des gens dont l'appétit était bon, et même exigeant, ayant seulement un léger mal de tête, ont fait venir leur médecin et ont découvert, à leur grande surprise qu'ils étaient tout près de mourir, qu'ils portaient les marques, sur eux, de la maladie arrivée au point où elle est incurable... »

Le malade imaginaire en tournée régionale : du 10 au 14 Mars au Théâtre Granit à Belfort, le 23 à Dole, du 25 au 27 à l'Espace planoise à Besançon et le 6 avril au Thév' à Vesoul.

Dans le cadre de l'Ecole du spectateur du Thév, une rencontre est prévue à 18h30 avec l'équipe de création le jour même du spectacle.

Renseignements - réservations : Théâtre de la Roulotte (81.83.30.03)



Patrick Timsit, un comique aux accents pathétiques (ici dans le dernier film de Coline Serreau « La crise » aux côtés de Vincent Lindon) pour un one-man show le 20 mars au Théâtre de Montbéliard

## Michel Jonasz

Après cinq ans d'absence Michel Jonasz revient sur scène avec une guirlande de méga-talents américains, séduits par le talent de ce petit-bonhomme.

Steve Gadd (le batteur de Paul Simon), Abraham Labriol (le bassiste d'Elton John), Brad Cole (le clavier de Phil Collins) et Luis Conte (le percussionniste de Madonna) seront ainsi sur scène aux côtés de « Mister Swing ».

Michel Jonasz le 13 avril à Besançon

Une journée Portes ouvertes et une bourse aux instruments, disques et autres variantes concernant le rock auront lieu le samedi 13 mars à la Maison du rock (Fort Hatry). Si vous souhaitez exposer ou vous renseigner, contacter le BIJ de Belfort au 84.28.55.00.

## Cinéma : avant-première nationale à Besançon

La Fondation de l'Avenir et Jacques Dorfman, réalisateur, se sont rencontrés et ont imaginé ensemble une opération « Agaguk » mobilisant le réseau départemental pour une action de promotion de la Fondation de l'Avenir.

« Agaguk » est un film de la trempe de ces épopées qui nous conduisent à la rencontre de civilisations peu connues, ici celle du grand nord canadien. C'est l'histoire d'un Inuit, fils de chaman et détenteur de qualités humanistes nécessaires à la survie de son peuple.

C'est ainsi que des « avant-premières » du film « Agaguk » sont organisées dans les départements français, précédées dès le 24 mars, date officielle de sortie du film, d'un court métrage présentant la Fondation.

Le produit de ces projections ira à la Fondation de l'Avenir au profit de la recherche médicale appliquée.

Dans ce contexte, Besançon figure dans la liste des villes partenaires de l'opération puisqu'elle accueillera l'Avant-première du film le samedi 20 mars à 10 h au cinéma Plaza.

les places (50 F) peuvent être retirées à la Délégation du Doubs (MPF - 23, avenue de la Mouillère - Tél. 81.65.16.12)



Agaguk, indien inuit du Grand Nord se bat pour exister. Claude Sérillon, l'un des parrains de la Fondation de l'Avenir, consacrera ces prochaines semaines une émission de « Géopolis » sur France 2 à la saga des Inuits.

## Les sons du mois

● 5 mars: Jazz avec Pascal BRECHET QUARTET - Salle de la Poudrière - Belfort (location: 84.28.12.23)

● 6 mars: Récital guitare avec Alexandre LAGOYA - MPT Georges Brassens - Beaumont (location: 84.56.63.76 - tarif: 110 F adulte, 90 F cartes jeunes)

Soirée TRASH avec les groupes MERCELESS et MESTMA - Cube off - Audincourt (50 F - ou 40 F pour les adhérents)

Jazz avec le groupe SAMBOSSA - Atelier des Mûles - Montbéliard - (40 F)

● 9 mars: variétés avec Eric LAREINE - Théâtre Edwige Feillère de Vesoul (location: 84.75.40.66 - tarif: 80 F adulte, 60 F carte jeunes)

● 11, 12 et 13 mars: Jazz avec Jean-Yves PERON - Théâtre de poche - Besançon (location: 81.82.25.45 - tarif: 60 F adulte, 40 F étudiant)

● 12 mars: Concert d'orgue avec Martin BOCKER - Temple St-Jean - Belfort (location: 84.28.00.38)

● 13 mars: Récital piano et violon avec Pierre AMOYAL et Paul COKER - Maison des arts et loisirs - Sochaux (location: 81.94.16.34 - tarif: 70 F adulte, 55 F carte jeunes)

Rock Hardcore avec le groupe BURNING HEADS - Atelier des Mûles - Montbéliard (40 F)

● 15 mars: concert autour du violon avec l'orchestre des jeunes du Pays de Montbéliard - St Martin - Montbéliard

● 18 mars: variétés avec le Groupe TSF - Théâtre municipal de Besançon (location à partir du 4 mars au 81.82.14.56)

classique avec l'Ensemble instrumental de Besançon sous la direction de Gérard JARRY - Kursaal (location: 81.82.14.56 - tarif: 100 F adulte, 60 F étudiant)

● 20 mars: Jazz avec Dee Dee BRIDGEWATER - Maison des arts et loisirs - Sochaux - (location: 81.94.16.34 - tarif: 70 F adulte, 55 F carte jeunes)

Rock avec les groupes ZWAP et SHAMAN - Cube off - Audincourt (50 F - 40 F pour les adhérents)

Percussions africaines avec le groupe DIALI-DIALI - Maison de quartier de St-Ferjeux (location - 81.82.25.45)

● 23 mars: concert de guitare avec le duo HORREAUX et TREHARD - Théâtre de Montbéliard

● 23, 24, 26 et 27 mars Récital Piano et soprano avec Anne CONDAMIN et Kyoko OKUMURA - Théâtre de poche - Besançon (location: 81.82.25.45 - tarif: 60 F adulte, 40 F étudiant)

● 27 mars Rock avec le groupe HEY! BOOKMAKERS - Atelier des Mûles - Montbéliard (40 F)

Rock avec les groupes KING SIZA, GLORY HOGS et DARDEVIL - Salle des fêtes - Damparis (location: 84.81.19.71 - tarif: 60 F adulte, 55 F carte jeunes)

● 31 mars: récital d'orgue avec Norbert PETRY

Eglise Ste Madeleine (location: 81.82.14.56 - tarif: 100 F adulte, 60 F étudiant)

● 2 avril: Jazz avec le groupe REBOP - Salle de la Poudrière - Belfort (location: 84.28.12.23)

● 3 avril: variétés avec le groupe POW WOW - Palais des sports - Besançon (location: 81.82.14.56)

Rock avec le groupe PUNKY STICKS - Cube Off - Audincourt (50 F - 40 F pour les adhérents)

## L'écureuil en concert



● Wedding Present et Welcome to Julian le 27 février au Montjoye

● Toy Dolls et Les Rats le 30 mars au Montjoye

● Jean-Louis Aubert le 30 mars au Forum à Dijon

● Maurane le 1er avril au Théâtre municipal

● Jean-Louis Aubert le 3 avril au Thè'v à Vesoul

● Michel Jonasz le 13 avril au Palais des sports

● Willy Deville le 13 avril au Forum à Dijon

● Vanessa Paradis le 20 mai au Palais des sports

Locations dans les Caisses d'épargne et au CIJ de Franche-Comté



Graeme ALWRIGHT et ses musiciens pour une soirée folk et quelques unes des plus belles ballades des années 70, le 26 mars à la Maison pour tous Georges Brassens de Beaumont. location: 84.56.63.76 - Tarif: 90 F adulte et 80 F carte jeunes

## 9<sup>e</sup> congrès industriel de l'école nationale d'ingénieurs de Belfort

La neuvième édition du congrès ENIBE se déroulera du 6 au 8 avril dans les locaux de l'école nationale d'ingénieurs de Belfort sur le thème: « la recherche de la productivité ».

Comme pour les 8 éditions précédentes, ce congrès permettra aux étudiants de prendre contact avec le monde industriel et de donner aux différents participants la possibilité d'exposer leurs travaux.

Le planning des conférences:

● 6 avril sur le thème « Où sont les gisements de la productivité ? »:

— intervention de M. Defaux, rédacteur en chef de « Techniques et équipements de production » pour une présentation des dix points clés de la productivité - Résultats des expériences de sites pilotes (ECIA et FORMER)

● 7 avril « Les hommes: secret de la réussite » et « organisation: la chasse aux temps-morts »

● 8 avril: « Production: des méthodes à l'atelier; les logiciels, l'atelier »

Contact Coopération congrès - 6, boulevard Anatole France - BP 525 - 90016 Belfort cedex - Tél. 84.57.00.78



# Le droit à l'allocation de logement sociale s'étend à toute la France

Du nouveau du côté des aides au logement gérées par les Caisses d'Allocations Familiales

138

**AIDES AU LOGEMENT :  
DE NOUVEAUX  
BENEFICIAIRES**

**Faites vos comptes  
en famille**



Les aides au logement sont au nombre de 3 : l'Allocation de logement sociale (ALS), l'Aide personnalisée au logement (APL) et l'Allocation de logement à caractère familial (ALF).

**Du nouveau : l'extension de l'Allocation de logement sociale à toute la France.**

L'an dernier, cette extension concernait les villes de plus de 100.000 habitants et Besançon était concernée.

Depuis le 1er janvier 1993, l'accès à l'Allocation de logement sociale (ALS) est étendue à la France entière, pour toute personne quels que soient son âge, sa situation familiale ou professionnelle, si ses revenus sont modestes. En particulier sont concernés depuis le 1er janvier les étudiants, les jeunes travailleurs de plus de 25 ans, les personnes âgées entre 60 et 65 ans, les chômeurs quelle que soit la nature de leur indemnisation.

Pour bénéficier de l'ALS, vous devez payer un loyer ou rembourser un prêt pour votre résidence principale. Il peut s'agir d'une maison indivi-

duelle, d'un appartement, d'une résidence universitaire, d'un meuble, d'un logement en foyer, en maison de retraite ou en centre de long séjour. En outre, vos ressources ne doivent pas dépasser un certain plafond (qui varie selon l'endroit où vous vivez). Sont également pris en compte, la taille de votre famille, le montant de votre loyer ou de vos remboursements de prêts. A titre indicatif, pour une personne résidant dans l'agglomération de Besançon, si ses revenus perçus en 1991 ne dépassent pas 70.000 francs, et pour deux personnes, 86.000 francs, le droit à l'Allocation de logement sociale peut être étudié. Par ailleurs, le logement doit répondre à certaines normes d'habitabilité et de salubrité.

Si vous pensez avoir droit à l'Allocation de logement sociale, il faut prendre contact avec votre Caisse d'Allocations Familiales pour établir la demande.

**ATTENTION ! Aucune de ces aides ne peut être accordée en cas de location entre ascendants et descendants.**

Vous avez moins de vingt ans et vous avez pris un studio, ou une chambre universitaire... Pour régler votre loyer vous voulez bénéficier d'une aide au logement.

C'est possible. Mais si cette aide vous est personnellement accordée, attention vos parents ne recevront plus de prestations familiales pour vous. Et ce changement pourra, dans certains cas, entraîner une diminution importante du montant des prestations actuellement versées, voire un arrêt total.

Alors, avant de remplir cette demande d'allocation de logement ou d'aide personnalisée au logement, faites vos comptes en famille.

Comme vous pouvez le constater dans le tableau, il peut-être plus avantageux pour vos parents, surtout si vous êtes l'aîné d'une famille de trois enfants, de continuer à recevoir des prestations familiales jusqu'à votre vingtième anniversaire.

L'aide au logement à laquelle vous aurez droit ne viendra sans doute pas combler la différence.

A titre indicatif, vous devez savoir qu'un étudiant qui est en résidence universitaire du CROUS reçoit 320 F d'allocation de logement et celui qui loue, par exemple un studio à Besançon, touche environ 900 F.

L'étudiant en région parisienne qui est en foyer universitaire peut avoir 1.600 F d'aide personnalisée au logement et environ 1.200 F s'il loue un studio.

Maintenant en toute connaissance de cause, vous devez choisir de demander ou non cette aide.

Ce choix n'est certes pas irréversible, mais réfléchissez bien, cela vous évitera ainsi qu'à votre famille d'avoir à effectuer par la suite de nouvelles démarches.

Vos parents reçoivent actuellement des prestations familiales pour :	Si vous bénéficiez d'une aide au logement, ils recevront pour :	Soit une différence de :
deux enfants (vous et votre frère ou votre sœur de 12 ans) : <b>825 F</b>	<b>un enfant</b>  0 F	- 825 F
trois enfants (vous, votre frère et sœur de 13 et 9 ans) : <b>1.973 F</b> <b>2.812 F</b> avec complément familial	<b>deux enfants</b>  644 F 644 F	- 1.329 F - 2.168 F
quatre enfants (vous, vos frères et sœurs de 8, 11 et 16 ans) : <b>3.121 F</b> <b>3.960 F</b> avec complément familial	<b>trois enfants</b>  1.973 F 2.812 F	- 1.148 F - 1.148 F



**ALLOCATIONS FAMILIALES**

Ensemble, nous facilitons la vie des familles

## AVENTURE

## Les bourses de l'aventure

La Guide européenne du raid regroupe sous le label « les bourses de l'aventure », une palette de bourses accessibles aux jeunes dès 18 ans.

Pour participer à l'une des bourses citées ci-dessous, les candidats devront faire parvenir leur dossier de présentation du projet, en 4 exemplaires, avant le 15 mars 1993. Un exemplaire du plan de projet à renvoyer est à consulter au CIJ.

- Bourses Sopad-Nestlé de l'aventure solidaire pour des projets dont l'objectif est d'assurer l'autosuffisance alimentaire de régions en voie de développement - Montant: de 5.000 à 20.000 F.

- Bourses Yamaha de l'aventure sportive pour des projets mettant en valeur la personnalité du concurrent et les qualités de sa moto tant routière que d'endurance - Montant: de 5.000 à 25.000 F.

- Bourses de l'aventure équestre des haras de France pour des projets à cheval comportant un caractère original ou apportant sa contribution au milieu équestre - Montant: de 5.000 à 20.000 F.

Les lauréats s'engagent à déposer dans les deux mois suivant un rapport d'activité comportant un récit dactylographié de l'aventure vécue et une dizaine de diapositives au moins représentant l'action sur le terrain.

Contact: Fondation de l'aventure - Guide européenne du raid - 11, rue de Vaugirard - 75006 Paris

## CONCOURS

## Avis aux jeunes créateurs de journaux

J.Presse, association nationale de la presse d'initiative jeune, et la ville de Poitiers organise la 9e édition du rendez-vous annuel des jeunes réalisateurs de journaux: «Scoop en stock».

Le concours national s'adresse à tous les jeunes, scolarisés ou non, de 11 à 25 ans s'inscrivant dans l'une de ses six catégories:

- journaux lycéens,
- journaux collégiens,
- journaux étudiants,

- journaux de l'enseignement spécialisé,

- journaux de quartiers et de missions locales

- et fanzines.

Un jury composé de journalistes, de personnalités du rock et du cinéma ainsi que d'anciens lauréats, décernera les 12 prix, 2 par catégorie.

Toutes les équipes disposeront d'un stand pour présenter leur journal et participer au «marathon de la presse»: 24

heures pour réaliser un journal. Le festival sera aussi l'occasion d'une rencontre avec la presse professionnelle et d'animations autour de la presse.

Rendez-vous les 16 et 17 avril aux arènes de Poitiers.

Pour participer au festival national «Scoop en stock» de Poitiers, il vous suffit d'envoyer 8 exemplaires de votre journal, avant le 17 mars 93 à:

J.Presse - 13, passage des Tourelles - 75020 Paris - Tél. 16 (1) 43.64.39.18

## CHANTIERS DE TRAVAIL

## Des chantiers toute l'année à Beaumotte

L'association du centre de Beaumotte, membre de «solidarités jeunes» mène à bien, toute l'année des projets d'accueil, de rencontre et de vie internationale, à travers notamment l'organisation de chantiers dans des domaines aussi divers que le patrimoine, l'environnement, l'insertion professionnelle...

En attendant l'été et les 400 chantiers proposés en France et à l'étranger (catalogues disponibles en Mars 93), l'association du centre des Beaumotte organise un chantier à Arbecy en Haute-Saône du 28 février au 7 mars.

Thème: sensibilisation de la population, avec l'aide de jeunes spéléos, aux conséquences pour le milieu souterrain des nuisances de surface et aménagement d'un sentier permettant de mettre en évidence les rapports étroits entre surface et profondeur. Traçage du sentier, élagage, débroussaillage et balisage.

Contact: Association du centre de Beaumotte - Délégation régionale Franche-Comté de Solidarités Jeunes - Messieurs Bourrieau et Tribouley - 70190 Beaumotte-Aubertans - Tél. 84.68.33.41

## SÉJOURS A THÈME

## Voyage historique en Pologne

Une autre façon de voyager: Le Comité 39 soutien liaison Pologne organise du 21 au 30 avril son 11ème convoi-voyage à caractère humanitaire en Pologne. Au programme: rencontre des différents milieux socio-professionnels, visite d'établissements suivis par le Comité 39 pour remettre les dons collectés et visites de lieux historiques et spirituels comme Cracovie, Nowa huta, Kielce, Auschwitz...

Prix: 2.400 F pour adulte (tarif réduit étudiant). Transport en autocar et hébergement dans des familles.

Comité 39 S.L. Pologne - 160, rue de Lacuzon - 39000 Lons-le-Saunier - Tél. 84.24.68.98

## REGION

## Concours pour un logo

Le foyer mixte de jeunes travailleurs «l'accueil dolois» organise un concours ouvert à tous pour illustrer leur documentation et signalisation.

La création devra refléter l'esprit de l'association à travers les diverses activités de l'établissement: hébergement, restauration, accompagnement personnalisé et autres services comme le prêt de matériel, de salles...

Le bulletin de participation doit être retourné avant le 15 mars 1993.

Pour plus d'informations: L'accueil dolois - 8, rue Charles Sauria - 39100 Dole - Tél. 84.82.15.21

ER 7 180592

## CLASSE PRÉPARATOIRE AUX CONCOURS DU HAUT ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

- Classe créée en 1978, annexe de sup de Co -Dijon
- Option économique
- Préparation réservée aux titulaires des bacs A1, B, C, D
- Sélection sur dossier scolaire
- Effectif maximum de 25 étudiants

### L'EGC et la CLASSE PRÉPARATOIRE

sont gérées par :-



LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE GRAY - VESOUL  
Enseignement supérieur privé

ER 7 220602

## ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE DE FRANCHE-COMTÉ

**NOUVEAU**

### CONCOURS NATIONAL GROUPE E.G.C.

- 2 SESSIONS : 15 mai 1993 - 26 juin 1993**
- 2 CENTRES D'EXAMENS : BESANÇON - VESOUL**
- Admission en 1<sup>re</sup> année réservée aux titulaires du baccalauréat (toutes séries)
- Durée des études : 3 ans

COUPON-RÉPONSE A RETOURNER A

**EGC FRANCHE-COMTE**

27, av. A.-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.19

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR :

classe préparatoire  EGC

## EN ESPAGNE

## Un job pour les moins de trente ans

En dehors des associations d'échanges internationaux il existe à notre connaissance que très peu d'organismes plaçant de jeunes stagiaires français en Espagne. Il convient de rappeler à ce sujet la formule « euro-dyssée » créée à l'initiative de monsieur Edgar Faure. Renseignements au CIJ Franche-Comté.

L'association « Dialogo », association d'amitié franco-espagnole propose une « bourse de stages ».

Cette formule originale permet aux étudiants français âgés de moins de 30 ans et désireux d'effectuer un stage sur le territoire espagnol d'être mis en contact avec les entreprises espagnoles. Ils reçoivent de Dialogo une bourse d'un montant variable selon l'entreprise qui elle bénéficie d'avantages fiscaux. Pour s'inscrire il suffit d'envoyer un curriculum-vitae en espagnol accompagné d'une lettre de motivation qui précise les dates exactes du stage. Dans le cas où une offre correspond à votre C.V., Dialogo prendra contact avec vous par téléphone. En 1991, 803 bourses ont ainsi été attribuées.

Contact : Dialogo - 76, rue de Prony - 75857 Paris cedex 17 - Minitel : 36.15 Dialogo.

# Barcelone pas cher

## Hébergement

● Les 4 auberges de jeunesse de Barcelone sont ouvertes toute l'année, une seule d'entre elles ne disposent pas de service restauration. Le prix du logement varie selon les auberges, en moyenne 825 pesetas. Les tarifs d'hébergement sont généralement plus élevés pour les personnes âgées de plus de 26 ans, de 15 à 20% de plus environ. Les dortoirs des auberges de jeunesse sont généralement séparés pour les différents sexes.

Pour réserver, téléphoner ou écrire directement à l'auberge choisie ou à la Centrale de réservations :

Red Espanola de Albergues Juveniles - Central de reservas e informacion internacional - José Ortega y Gasset, 71 C - 28006 Madrid - tél. 19.33.91.347.77.00 du lundi au vendredi de 9 h à 14 h et samedi de 9 h à 12 h

● « Barcelona Alojamiento » est une association proposant aux étudiants, touristes individuels et groupes deux formules d'hébergement bon marché à Barcelone :

— dans des familles d'accueil scrupuleusement sélectionnées

— dans des appartements à partager avec d'autres étudiants.

Tarif : de 25.000 à 30.000 pesetas par mois pour une chambre individuelle. Des formules petit déjeuner et entretien du linge, demi-pension et pension complète sont également proposées.

Une cotisation de 5.000 à 10.000 pesetas sera exigée en tant que règlement des services rendus par l'association si le stagiaire est satisfait du lieu d'hébergement.

Contact : Barcelona Alojamiento - Pelain 12 Pral. A - 08001 Barcelona.

## Transports

La Carte Jeunes (Euro 26) offre des réductions de l'ordre de 20% sur les trajets en train en Espagne.

Il existe également un service auto-stop à Barcelone (adresse sur Minitel : 36.15 Barcelone).

## Sorties

Barcelone comme de nombreuses villes espagnoles vit la nuit. De nombreux cafés, bars et discothèques sont les rendez-vous habituels des noctambules.

Quelques hauts lieux de la vie nocturne :

Cafés : « Els 4 gats », le quartier général de Picasso, Utrillo et Casas (Montsió, 5) ; « Casa estevel » le traditionnel

bar de tapas, sorte d'amuse-gueules espagnols (Xampnyet, 22 Montcada).

Bars design : « Dos torres » (via Augusta, 300), « Nick Havana » ambiance psychédélique (Rosellon, 208), « Network » (Diagonal, 616), « KGB » le premier bar « container » de la ville et concerts rock (Alegre de Dalt, 55), et « Torres de Avila ».

Discothèques : « Otto Zutz » sur 3 étages le rendez-vous des personnalités de la mode, des photographes et créatifs (Lincoln, 15) ; « Up and down » deux étages et deux styles, chic ou « défilé » (Numancia, 179).

Pour plus d'informations, contacter l'Office espagnol du tourisme - 43 ter, avenue Pierre 1er de Serbie - 75381 Paris cedex 08

## Adresses utiles

— Service d'information jeunesse (similaire au CIJ) - Direction générale de jeunesse - Viladomat 319 - 08209 Barcelone.

— SIPAJ - Servei d'informacio i promocio d'activitats juvenils (centre privé) - Rambla Catalunya, 5 - Pral 2 A - 08007 Barcelone

— TIVE - Tourisme international de voyages pour étudiants - Gravina, 1 - 08001 Barcelone

## EN ESPAGNE

## Séjours au pair

Le travail « au pair » concerne les 18-30 ans ; les propositions pour les garçons sont cependant rares. La durée est de 6 mois à 1 an pendant l'année scolaire et de 2 à 3 mois pendant l'été. Le stagiaire participe aux tâches familiales courantes pour une durée maximum de 6 heures par jour. Il bénéficie d'un jour libre par semaine dont un dimanche par mois. La rémunération mensuelle était en 1990 de 15.000 à 20.000 pesetas.

En Espagne, le régime du travail « au pair » ne permet pas de régler les cotisations de la sécurité sociale. elle est généralement assurée par la souscription d'une assurance privée dont les primes sont payées par moitié par la famille d'accueil et le stagiaire. Un délai de non garantie d'un mois existe, aussi est-il recommandé de prendre au départ de la France une assurance « maladie et accident » pour couvrir ce délai.

De nombreux organismes ou personnes interviennent comme intermédiaires pour le placement au pair mais réclament souvent des frais de dossiers importants tant aux familles d'accueils qu'aux stagiaires. Aussi adressez-vous de préférence aux organismes agréés par le Ministère de l'éducation nationale espagnole.

Pour connaître la liste des structures françaises organisant des séjours au pair en Espagne, vous pouvez consulter dans le réseau IJ la fiche N° 8.23 « Au pair à l'étranger ».

EP 6 220293

# La Muti : le reflexe jeune !

Futurs commerçants, artisans ou professions libérales, contactez dès à présent



1, rue des Cras  
25042 BESANÇON cedex  
Tél. 81.88.40.22

7, rue du Moulin-Parnet  
25300 PONTARLIER  
Tél. 81.39.79.79

3, rue Thiers  
90000 BELFORT  
Tél. 84.28.51.52

# Transports scolaires gratuits

Au cours de l'année scolaire 1991-1992, ce sont plus de 27.000 élèves, qui chaque jour, ont été transportés gratuitement sur l'un des 400 circuits gérés par le département du Doubs.

## Parents les consignes pour vos enfants

La sécurité des usagers, indépendamment du matériel régulièrement soumis à des contrôles techniques dépend également de leur propre comportement. Pour tout trajet, faites respecter les consignes suivantes :

- **Attendre** l'autocar en retrait de la chaussée et à son arrivée ne jamais traverser.
- **Utiliser** les soutes à bagages pour les cartables et embarquer sans bousculade en présentant vos titres de transport au conducteur.
- **S'asseoir** rapidement pour ne pas retarder le départ et aider les plus jeunes à monter ou descendre.
- **Pendant** le trajet, ne pas se lever de son siège, un freinage d'urgence peut provoquer une chute.
- **Respecter** impérativement le matériel. Les dégradations sont une charge pour la collectivité et toute infraction sera sanctionnée.
- **Eviter** tout chahut qui risquerait de détourner l'attention du conducteur.

Tout enfant ayant à parcourir plus de 3 kilomètres en zone rurale pour se rendre à l'école peut prétendre au bénéfice de transports scolaires. La gratuité est valable quel que soit le type d'établissement fréquenté : maternelle, primaire, établissement d'enseignement général, professionnel, agricole, public ou privé sous contrat.

Les transports scolaires sont exploités de trois façons différentes :

— par des services réguliers, routiers et ferroviaires de voyageurs, également empruntés par les élèves qui y sont admis sur présentation de cartes spéciales ;

— par des services spéciaux organisés par le Département et réservés aux scolaires ;

— par les familles elles-mêmes, qui bénéficient à ce titre d'une allocation individuelle (0,50 F du Km) lorsqu'un service de transport n'existe pas ou ne peut être créé de la commune d'origine



Parmi les vingt-sept départements qui pratiquent la gratuité totale pour les transports scolaires, le Doubs. Un avantage considérable pour les familles qui dans certains départements paient un abonnement annuel pouvant atteindre 1.500 F

à l'établissement fréquenté.

Le Département du Doubs participe également au transport des internes en leur versant notamment et cela depuis 1977 des subventions dont le montant varie selon la distance existant entre le do-

micile de l'interne et l'établissement fréquenté.

Enfin dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil Général assure la prise en charge des élèves et étudiants gravement handicapés.

ER 1 110250

## ENTSOA ECOLE NATIONALE TECHNIQUE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE



## L'ARMÉE DE TERRE

recrute et forme aujourd'hui les techniciens de demain à l'Ecole Nationale Technique des sous-officiers d'active

Une FORMATION, un METIER, un AVENIR en ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, MECANIQUE AUTOMOBILE

### Formation suivie :

Scolaire BEP Mécanique auto ou électronique ou BAC F1B, F2 ou F3

### Conditions générales :

Français 16 à 19 ans  
Suivre ou avoir suivi une classe de :

- 3<sup>e</sup>
- Seconde
- Première F1, F2 ou F3
- Terminale F1, F2 ou F3 (ou certains BAC pro)
- Terminale de BEP (électronique ou électrotechnique)

### Clôture des dossiers :

Le 9 AVRIL 1993

Recrutement sur concours ou sur titre.

Formation gratuite et rémunérée

Pour tous renseignements complémentaires : Centre d'information et de recrutement de l'Armée de Terre, 64, rue Bersot, 25031 BESANÇON, téléphone 81.83.16.90.

Coupon-réponse à adresser à : CIRAT - 64, rue Bersot - 25031 BESANÇON

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse complète : .....

Date de naissance : ..... Classe suivie : .....

Diplômes obtenus : .....

# Aides aux créateurs d'entreprises

Assurer la création, le développement ou la reprise d'une entreprise est l'un des objectifs poursuivis par le Conseil Général du Doubs.

Pour ce faire, il a mis en place un certain nombre de mesures propices à encourager les porteurs de projets économiques. Pour connaître les conditions relatives à ces différentes aides et les autres initiatives d'accompagnement et de soutien, contacter le Conseil Général du Doubs (Hôtel du Département - 7, avenue de la Gare d'Eau - 25031 Besançon cedex). De plus, depuis 1987, les créateurs d'entreprises du Doubs peuvent obtenir information, conseil et assistance

technique grâce à l'Opération de détection et d'accompagnement des créateurs d'entreprises (ODACE - Tél. 81.81.26.26) mise en place par le Conseil Général du Doubs.

## Un aperçu des aides possibles

● Consolidation des fonds propres: Prêt d'honneur

— Objectif: permettre la réunion des fonds propres nécessaires à la réalisation de projets de création, de développement ou de reprise d'entreprise.

— Bénéficiaires: personnes physiques envisageant une création, un développement ou une reprise d'entreprise, dont le siège social et la localisation se trouvent dans le département du Doubs, dans les domaines de l'agro-alimentaire et agro-industrie, des activités industrielles et artisanat de production, de la recherche, de l'ingénierie et études, de l'hôtellerie et restauration ou des loisirs et tourisme.

L'attribution du prêt d'honneur est soumise à certaines conditions.

● Aides aux études économiques:

— Objectif: permettre aux entreprises la réalisation d'études de diagnostic, de diversification ou restructuration, de marché ou afférentes à l'évolution des secteurs de l'industrie et du commerce.

● Aide aux groupements d'entreprises:

— Objectif: permettre à un ensemble d'entreprises d'engager des actions concertées dans la promotion et la production des produits.

— Bénéficiaires: groupements d'entreprises en phase de lancement (trois premières années)

## Accompagnement et assistance des créateurs d'entreprises

L'Opération de détection et d'accompagnement des créateurs d'entreprises (ODACE) lancée par le Conseil Général du Doubs a démontré son efficacité: depuis 1987, 486 créations ont été ainsi enregistrées avec 793 emplois.

Créateurs d'entreprises du Doubs, quel que soit votre secteur d'activité, vous pouvez faire appel à ODACE qui grâce à son réseau

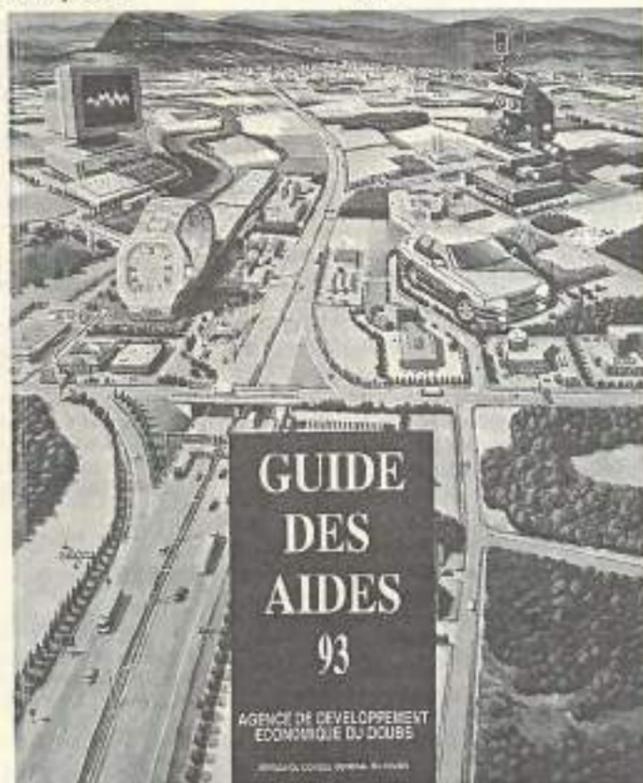
de conseillers bénévoles EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise) vous accompagnera dans vos différentes démarches.

En 1991, ODACE a participé avec le Centre d'information sur la formation professionnelle (CIFP) et de nombreux autres partenaires à la réalisation d'une plaquette intitulée « Boîte à outils du créateur d'entreprise ».

Cet outil destiné à aider le créateur dans l'organisation de ses démarches comporte un réseau d'adresses utiles et des fiches techniques leur permettant de constituer leur dossier.

Cet ouvrage peut être consulté au CIJ de Franche-Comté.

Contact: ODACE - Hôtel du département - 7, avenue de la Gare d'eau - 25031 Besançon cedex - Tél. 81.81.26.26

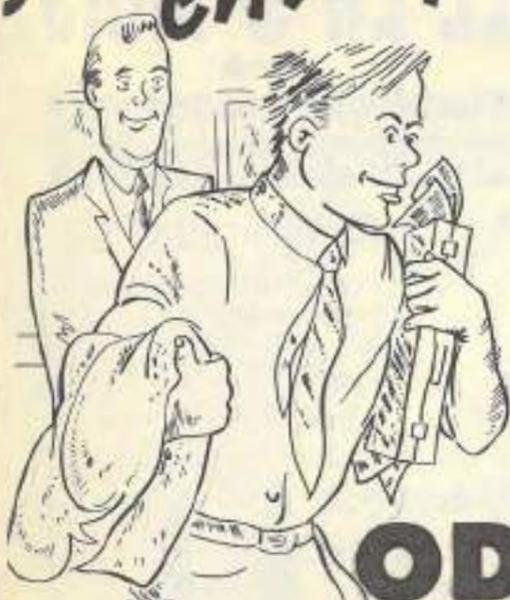


Les différentes aides énumérées ci-dessous sont recensées dans le « guide des aides 93 » édité par l'Agence de développement économique du Doubs (ADED) et réalisé par Alexandre Chirier

134

**QUAND ON ENTREPREND,  
ON N'EST PAS SEUL.**

**J'ose MON  
entreprise!**



**ODACE**  
**84 56 62 97**

\*Opération de Détection et d'Accompagnement des Créateurs d'Entreprises

ER 2 220293

**FEMMES**  
**POUR VOTRE AVENIR**

**LE TECHNIQUE**

avec une formation AFPA  
Qualifiante - Gratuite - Rémunérée

**TECHNICIEN DE MAINTENANCE  
ÉLECTROMÉNAGER**

(niveau d'entrée: 1<sup>er</sup> des lycées)

Du 8 MARS 93 au 28 JANVIER 94 à VESOUL  
Hébergement gratuit - Restauration sur place

**DIPLOME HOMOLOGUÉ**

Renseignements - inscriptions 81.52.14.90



Franche-Comté

Association nationale

pour la Formation Professionnelle des Adultes



# Le point information jeunesse de Poligny

Créé à l'initiative de la municipalité, dans le cadre du programme PIJ lancé par le Ministère de la Jeunesse et des sports, le Point information jeunesse de Poligny a ouvert ses portes en octobre 1991, devenant ainsi le premier PIJ de Franche-Comté.



Le PIJ de Poligny est devenu depuis sa création un outil efficace d'information mais aussi un lieu d'écoute, essentiel à la vie des jeunes, dans la capitale du Comté.

L'inauguration officielle a eu lieu le 25 mars 1992, en présence de nombreuses personnalités locales et départementales.

L'installation du PIJ dans les locaux de l'Office de tourisme est en tout point stratégique. En effet, les jeunes scolarisés à Poligny, environ 1.000 élèves et étudiants, fréquentaient déjà ce lieu qui leur dispensait une information touristique et culturelle régionale.

Depuis la création du PIJ, ils ont désormais accès à diverses informations pratiques sur des domaines aussi variés que l'emploi, la formation, les sports, les loisirs, grâce aux fiches réa-

lisées par le Centre d'information et de documentation de Paris et celles du CIJ de Franche-Comté.

Des services pratiques leur permettent également de réserver leur billet de train à tarif réduit (BIGE) ou de connaître la liste des meublés proposés par des privés, complétant ainsi les 153 chambres de la cité universitaire.

Situé à mi-chemin entre le Lycée H. Friant et l'École nationale d'industrie laitière, le PIJ de Poligny est animé par un personnel communal, professionnel de l'accueil.

Il est ouvert du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de

13 h 30 à 18 h ; le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Le PIJ travaille en étroite collaboration avec le Centre information jeunesse de Franche-Comté qui lui transmet régulièrement des informations pratiques (rubrique « TOPO hebdo », journal « TOPO », fiches régionales d'informations pratiques, documentation d'organismes...).

De même il collabore avec l'ensemble du réseau IJ existant en Franche-Comté. A ce titre, il a dernièrement accueilli l'exposition « Santé vous bien » réalisée par le Bureau information jeunesse de Lons-Le-saunier.

Point information jeunesse de Poligny  
Office de tourisme, rue Victor-Hugo  
39800 Poligny - Tél. 84.37.24.21

ER 1 180502

## CLASSE PRÉPARATOIRE AUX CONCOURS DU HAUT ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

- Classe créée en 1978, annexe de sup de Co -Dijon
- Option économique
- Préparation réservée aux titulaires des bacs A1, B, C, D
- Sélection sur dossier scolaire
- Effectif maximum de 25 étudiants

### L'EGC et la CLASSE PRÉPARATOIRE

sont gérées par :



LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DE GRAY - VESOUL  
Enseignement supérieur  
privé

## ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE DE FRANCHE-COMTÉ

**NOUVEAU**

### CONCOURS NATIONAL GROUPE E.G.C.

**2 SESSIONS : 15 mai 1993 - 26 juin 1993**

**2 CENTRES D'EXAMENS : BESANÇON - VESOUL**

- Admission en 1<sup>re</sup> année réservée aux titulaires du baccalauréat (toutes séries)
- Durée des études : 3 ans

COUPON-RÉPONSE A RETOURNER A  
**EGC FRANCHE-COMTE**

27, av. A.-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.19

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

**SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR :**

classe préparatoire  EGC



ENTREPRENDRE

● Stages Franco-Allemand

La maison internationale du Sonnenberg organise en Mars prochain deux stages destinés aux jeunes français et allemands de 16 à 22 ans :

— Du 1er au 7 mars sur le thème pratique de l'extrémisme de droite autour de la technique de la radio. Du matériel de reportage ainsi qu'un studio seront à la disposition des participants, ce qui leur permettra de réaliser des émissions dans des conditions très proches de la réalité (Coût 200 DM).

— Du 5 au 13 mars sur le thème « l'avenir du travail, l'avenir des loisirs » ; des activités sportives et de loisirs compléteront le séjour (Coût 270 DM).

Les frais de voyage seront remboursés sur place selon les directives de l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ).

Inscriptions: Amis du Sonnenberg en France - BP 232 - 52208 Langres cedex

● Formation animateurs

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) co-organise avec la Direction régionale Jeunesse et sports d'Orléans, une préparation au diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation (DEFA) option « arts plastiques ».

Chacune des 4 sessions d'une semaine permet aux stagiaires souhaitant passer le DEFA, et dans la mesure des places disponibles aux personnes intéressées par les arts plastiques, de traiter de l'un des aspects importants liés à ce domaine.

— 1ère semaine (22-26 mars): la couleur et le trait

— 2e semaine (3-7 mai): sociologie de l'Art

— 3e semaine (18-22 octobre): l'affiche comme moyen de communication

— 4e semaine (15-19 novembre): réalisation d'une exposition.

Inscriptions: INJEP - Val Flory - Rue Paul Leplat - BP 35 - 78160 Marly-le-Roi - Tél. 16 (1) 39.58.49.11 postes 467 - 468 ou 469

● Stages d'initiation à la PAO

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, organisé placé sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des sports, organise deux stages d'initiation à la Publication assistée par ordinateur (PAO) ouverts à tous publics :

— Du 1er au 5 mars: introduction à la micro-informatique, la typographie et la mise en page.

— Du 8 au 12 mars: introduction à la micro-informatique, typographie et maquette. Acquisition des bases de la PAO par le logiciel XPRESS. Utilisation d'un scanner et d'une table graphique. Visites d'ateliers professionnels: imprimeurs, flasheurs et photographeurs.

Les frais pédagogiques s'élèvent à 1.500 F par jour. Possibilité de séjour en pension complète dans les locaux de l'INJEP.

Inscriptions: INJEP - Département de la formation - Val Flory - Rue Paul Leplat - BP 35 - 78160 Marly-le-Roi - Tél. 16 (1) 39.58.49.11

Du côté de

Jeunesse & Sports

Prix de la Jeunesse 1993 à Cannes

Pour la 12e année consécutive, le Ministère de la jeunesse et des sports, en collaboration avec la Carte Jeunes, organise le Prix de la jeunesse dans le cadre du Festival international du film de Cannes.

Ce prix, qui récompense un film français et un film étranger choisis parmi les quatre sélections parallèles du Festival, sera décerné par un jury européen de jeunes cinéphiles composé de 4 français et 3 étrangers.

En France, une pré-sélection régionale permettra de regrouper trente deux candidats, par l'intermédiaire des Centres information jeunesse, pour une sélection finale à l'issue de laquelle quatre lauréats seront choisis par un comité de sélection national pour faire partie du jury jeunes 1993.

A l'étranger, chacun des pays européens correspondants de la Carte jeunes sélectionnera ses propres candidats. Trois d'entre eux seront sélectionnés pour faire partie du jury 1993.

Les 32 candidats pré-sélectionnés seront invités plusieurs jours à Cannes où un laissez-passer officiel leur permettra d'assister aux projections et de participer à cette grande fête du cinéma.

Les sept membres du Jury jeune seront entièrement pris en charge (hébergement, transports et repas) par le Ministère de la jeunesse et des sports.

Pour participer

Les jeunes franc-comtois âgés de 18 à 25 ans révolus à la date du 8 avril 1993 sont invités à déposer au Centre information jeunesse de Franche-Comté (27, rue de la République - 25000 Besançon) et avant le 20 mars 1993 le dossier suivant :

- une lettre de motivation,
— une ou plusieurs critiques de film,
— un curriculum-vitae,
— et trois photos d'identité.

Le dossier du lauréat sera examiné, courant avril, par le comité de sélection nationale.



Le Prix de la Jeunesse, une occasion unique pour vivre en direct le Festival de Cannes: projections, rencontres avec le monde du 7ème art (stars du grand écran, metteurs en scène...) et participation à de nombreuses émissions télévisées...une semaine agréable mais bien remplie.

ENTREPRENDRE

● A la découverte des Sciences Arts et Métiers

La 7ème édition internationale « Sciences, Arts et Métiers » se déroulera du 13 au 22 avril à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) de Marly-le-Roi.

Cette session est ouverte aux jeunes français et étrangers de 20 à 40 ans ayant des fonctions dans le domaine de l'information, l'animation, l'enseignement ou l'éducation. Elle leur permettra de découvrir et d'analyser grâce à un programme de visites (La Cité des sciences et de l'industrie, le Musée des arts et traditions populaires, le Palais de la découverte, le Centre national des arts et métiers entre autres), de rencontres (avec des responsables scientifiques, techniques et industriels) les relations arts, sciences, techniques, industrie et économie.

Date limite d'inscription: le 13 mars.

Frais (hébergement et pédagogiques): 3.000 F.

Contact: INJEP - Département de la formation - Val Flory - Rue Paul Leplat - BP 35 - 78160 Marly-le-Roi

● Ticket-Sport

Lancé en 1992, le programme Ticket-Sport sera reconduit en 1993. En partenariat avec les communes et les regroupements de communes, Ticket-Sport vise à offrir aux jeunes de 13 à 25 ans une palette d'activités sportives gratuites et encadrées grâce à l'ouverture des équipements aux périodes de petites vacances. Le démarrage de cette initiative est prévu pour les vacances de février.

Pour tous renseignements, contacter la direction départementale jeunesse et sport la plus proche de votre résidence.

● Pour mieux faire connaître votre association et ses activités...

Le CREPS de Franche-Comté vous propose 2 séries de stage pour apprendre à réaliser vos documents publicitaires sur ordinateurs.

De la simple fiche recto, à la lettre d'information, en passant par le dépliant, vous apprendrez ce qu'est un document facile à lire, bien mis en page et qui donne envie au public de participer à vos actions.

- 2 stages de 3 fois cinq jours:
— du 15 au 19 février
— du 22 au 25 mars
— du 5 au 9 avril

- et,
— du 11 au 15 octobre
— du 15 au 19 novembre
— du 13 au 17 décembre.

Ces stages réalisés sur des Macintosh, à l'aide du logiciel Page Maker 4.2, peuvent bénéficier d'une aide de la formation continue.

Contact: Sylvie Coutant - Edith Souques - CREPS de Franche-Comté au 81.51.50.25 entre 14h et 17h30